

LAND^{un} Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

N° 225
5 euros
2023
Mars



Hopla Graph!

Quelle région pour l'Alsace ?

PAUL BERTOLOGY, L'ÉCRIVAIN ALSACIEN MÉCONNUE

Fritz Beblo: réinventer la tradition

Alsace et Moselle : même combat



Le 4 mars dernier, la section mosellane de notre association a organisé à St-Avold un colloque sur l'enseignement bilingue français-allemand en Moselle. La problématique du bilinguisme

est fondamentalement la même en Alsace et dans la Moselle traditionnellement germanophone : une perte croissante de la langue régionale, une opposition artificielle entre l'allemand standard et les dialectes, le manque d'enseignants compétents, l'engagement insuffisant des élus, les blocages de l'Éducation nationale. La situation est encore pire qu'en Alsace.

Sur bien d'autres aspects, l'Alsace et la Moselle partagent la même histoire et les mêmes intérêts, le droit local, la coopération transfrontalière, la double culture française et allemande, le même bassin hydrographique pour le transport fluvial, etc. Ces intérêts devraient susciter plus d'actions communes et de solidarités. Le fait de s'être retrouvé dans la même « Grande Région » n'y a guère contribué. Plus que jamais, il faut renforcer les liens envers et contre tout. Nos prédécesseurs qui ont voulu que notre association étende son champ d'action à l'Alsace et à la Moselle ont été bien inspirés.

La perspective d'une sortie de l'Alsace du Grand Est doit être accompagnée d'un renforcement des liens avec la Moselle. À l'occasion du trentième anniversaire de l'Institut du Droit Local célébré le 10 octobre 2015 à Sarreguemines, une déclaration a été adoptée par les trois présidents de conseils départementaux pour prendre l'engagement de favoriser la coopération. Cette déclaration n'a guère été suivie d'effets, mais elle a gardé toute son actualité. D'ores et déjà la Collectivité européenne d'Alsace et le département de la Moselle se sont associés pour initier la création d'un « conseil représentatif du droit local alsacien-mosellan ».

Demain, ils pourraient jeter ensemble les bases d'un Office Public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle. Il serait temps que la Moselle rejoigne la Collectivité européenne d'Alsace dans le soutien d'*ABC-M-Zweisprachigkeit* qui a fait un travail remarquable à Sarreguemines. La création d'une taxe poids-lourds en Alsace doit se faire en concertation avec la Moselle. Les deux collectivités doivent jouer un rôle moteur dans les structures de la coopération transfrontalière franco-allemande. Il ne s'agit là que de quelques exemples pour l'action commune. ▶

JEAN-MARIE WOEHRLING

SOMMAIRE

- Éditorial et sommaire **p. 2**

Enseignement bilingue

- Classes immersives en trompe-l'œil **p. 3**
- Colloque de Culture et Bilinguisme à Saint Avold L'enseignement bilingue français-allemand en Moselle **p. 4**
- La mise en valeur des "classes Élysées" en Alsace laisse un goût amer **p. 5**

Débat

- Un « récit régional » pour l'Alsace **p. 6-9**

Dossier

- Une Région Alsace pourquoi, comment, quand ? **p. 10-15**

- *L'Alsace à la croisée des chemins* par Pierre Klein
- *Une nouvelle Alsace : faire Région en Europe* par Jacques Schleef
- *Trois raisons économiques pour une collectivité unique d'Alsace hors du Grand Est* par Jean-Philippe Atzenhoffer
- *L'Alsace, région parfaite encore à parfaire* par Robert Hertzog

Anniversaire

- 60^e anniversaire du traité d'Amitié franco-allemande L'amitié franco-allemande-l'Alsace et la Moselle **p. 16-21**

Culture

- Fritz Beblo und der kulturelle Dualismus Straßburgs Nachlese zur Ausstellung*«Fritz Beblo, un architecte à Strasbourg (1903-1918). Réinventer la tradition» **p. 22-24**
- Für Martin Allheilig (1920-2007) : «*Elsässisch Reda*» **p. 25**
- Paul Bertology : un auteur oublié de notre littérature rhénane **p. 26-27**
- Alain Riff : HopleGraph ! Bretzelogik **p. 28-29**
- Les Célestins : Jazz New Orleans aux accents alsaciens **p. 30**
- D r Wendelinus Wurth : Haibun zum 1. Jänner **p. 31**
- *D'Zitt esch do* **p. 32**

Les Cahiers du bilinguisme

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 36 48 30

email : elsassbi@gmail.com www.culture-bilinguisme.eu
www.centre-culturel-alsacien.alsace

facebook : Centre culturel alsacien

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle

<http://alsace2cultures.canalblog.com/>

**LAND^{um}
Sproch**

Revue trimestrielle éditée par l'association

Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft

Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling

Ont participé à ce numéro :

Jean-Philippe Atzenhoffer, Éric Ettwiller, Emma Guntz, Robert Hertzog, Pierre Klein, Alexandre Kostka, Axel Mayer, Vincent Meunier, Jacques Schleef, Charles Schlosser, Evelyne Troxler, Fränzi Waag, Albert Weber, Albert Weber, Richard Weiss, Jean-Marie Woehrling.

Maquette - Mise en page : Denis Lutz

N° commission paritaire : 0126 G 79901 • ISSN 0045 - 3773

Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : MARS 2023

Tous droits de reproduction réservés

Classes immersives en trompe-l'œil

Le 28 juin dernier, aux assises du bilinguisme, le recteur de l'académie de Strasbourg, Olivier Faron, annonçait que quatre classes maternelles pratiquant l'immersion ouvriraient en Alsace. Il était alors question d'enseigner à moitié en alsacien et à moitié en allemand.



La pédagogie immersive « allemand-alsacien » est pratiquée par ABCM-Zweitsprachigkeit depuis plusieurs années.

25 % du temps en français : ce n'est plus de l'immersion, mais de la parité renforcée.

On pourrait objecter que 75 % en langue régionale, c'est mieux que 50 % et que donc c'est un progrès qu'il ne faut pas dénigrer.

Mais la vraie question réside dans la méthode pédagogique : l'immersion est l'instrument de la mise en œuvre de mécanismes d'acquisition naturelle d'une langue. Pour que cette

pédagogie fonctionne, la totalité du temps scolaire est nécessaire, ainsi qu'une formation appropriée des enseignants, sans parler de leur compétence linguistique qui doit leur permettre d'immerger les enfants dans une langue riche, fluide et chaleureuse, et surtout sans passer par la traduction.

L'immersion n'est donc pas seulement une arithmétique du nombre d'heures. Il semble que le rectorat ait seulement voulu profiter d'un effet d'annonce pour masquer la stagnation de l'enseignement bilingue et sans avoir formation et préparation des enseignants.

On est loin de la proposition d'un site en immersion par canton avant 2028. Une fois de plus, notre région est dans le peloton de queue par rapport au développement de l'immersion accepté par l'Éducation nationale au Pays basque, en Corse ou en Bretagne.

Des classes « immersives » avec 25 % de français, ce n'est donc pas qu'un détail accessoire ! C'est toute la faiblesse du projet d'enseignement de la langue régionale en Alsace qui est ainsi révélée. ▶

Les quatre sites retenus sont désormais connus, bien que sans confirmation du rectorat : dans le Bas-Rhin, il s'agit de Brumath (Arc-en-ciel) et Sélestat (Froebel), dans le Haut-Rhin, de Colmar (Tulipes) et Altkirch (Saint-Morand). Mais entre-temps, aux réunions avec les écoles, il est finalement annoncé

Un colloque national sur l'enseignement immersif à Strasbourg

Les 24 et 25 mars s'est tenu à Strasbourg un important colloque national sur l'enseignement immersif, organisé par ABCM *Zweitsprachigkeit* en tant que membre alsacien-mosellan de l'ISLRF, Institut supérieur des langues de la République Française pour la formation des enseignants des classes associatives de langues régionales.

Les associations d'enseignement des langues régionales des différentes régions françaises se sont retrouvées pour échanger leurs expériences en matière d'immersion et proposer des améliorations dans les pratiques pédagogiques pour renforcer les compétences linguistiques des élèves en langue régionale.

Les spécificités de la situation alsacienne, à savoir la dualité langue allemande standard – dialectes alé-



Organisé par ABCM *Zweitsprachigkeit*, un important colloque national sur l'enseignement immersif s'est tenu les 24 et 25 mars à Strasbourg.

maniques et franciques dans toutes leurs dimensions (historique, politique, sociologique et linguistique), ont été particulièrement évoquées. Cette dualité n'est pas inconnue dans les autres régions dont les langues comprennent une variété de dialectes et une langue standard voire plusieurs langues standards.

L'Alsace est une des dernières régions à avoir fait le saut de l'immersion et encore aujourd'hui les réticences sont fortes. Pourtant, le colloque a montré que l'immersion est tout simplement la voie royale de l'acquisition naturelle d'une langue. Encore faut-il que cela soit une vraie immersion et non un nouveau vocabulaire instrumentalisé pour cacher les insuffisances de l'enseignement alibi dont nos langues sont si souvent affectées. ▶

L'enseignement bilingue français-allemand en Moselle

Le 4 mars, la section mosellane de Culture et bilinguisme a réuni élus, représentants du rectorat, enseignants, parents, etc. pour faire un état des lieux de l'enseignement de l'allemand en Moselle et susciter une nouvelle dynamique.

Si la situation est difficile en Alsace, elle est encore plus problématique en Moselle. Ce département fait partie de l'académie de Nancy-Metz, dont la majorité du territoire ne ressent qu'un intérêt tout relatif pour l'allemand et le bilinguisme. Au sein même de la Moselle, une partie de la population n'a pas de tradition bilingue. La « Moselle-Est », par contre, vit la réalité frontalière et a conservé une tradition biculturelle. Mais il y est difficile de convaincre que les différents dialectes franciques ont l'allemand standard comme dénominateur commun et que celui-ci n'est dès lors pas seulement la langue du voisin, mais aussi la langue historique propre, la langue régionale.

Une initiation à l'allemand de trois heures

La Moselle Est doit donc se battre pour ne pas être « tirée vers le bas » par les territoires sans tradition germanophone, comme l'a exprimé la directrice du site de Sarreguemines de l'INSPE, Madame Florence Soriano-Gafiuk. La collectivité départementale elle-même a dû refuser de signer une convention-cadre « plurilinguisme et transfrontalier » proposée par le rectorat de Nancy-Metz. Finalement en 2022, une convention opérationnelle spécifique a pu être con-



Philippe Mouraux, responsable de « Schick-Lothringen », la section mosellane de Culture et bilinguisme, a été l'organisateur du colloque de Saint-Avold.

clue entre le département de la Moselle, le rectorat et la Région Grand-Est en vue de renforcer l'apprentissage de l'allemand. Madame Nolwenn Hass, déléguée académique au transfrontalier et à l'allemand de l'académie de Nancy-Metz, a présenté la situation : environ 50 % des écoles primaires (ou maternelles) comportent une initiation à l'allemand de trois heures ; une soixantaine de sites « d'enseignement biculturel » vont plus loin avec des enseignements de six à huit heures d'allemand et bénéficient de la présence d'adjoints assistants éducatifs germanophones (financés par les collectivités territoriales). Des mesures « sympathiques » mais marquées par le bricolage et l'absence de recherche d'efficacité pédagogique, dont le carac-

tère dépourvu d'ambition est justifié par « l'absence d'enseignants », un manque qui se comprend dès lors que l'on se borne à recourir aux seules offres du *Goethe Institut* pour assurer leur formation.

L'enseignement bilingue paritaire n'existe qu'à Sarreguemines grâce à la détermination des élus locaux de cette ville, comme l'a expliqué son ancien maire, Céleste Lett. Les résultats obtenus en fin de secondaire en termes quantitatifs et qualitatifs n'ont pas été indiqués, sont-ils même analysés ? Mme Soriano-Gafiuk a, de plus, relevé que l'institution d'une certification obligatoire d'anglais pour tous les diplômés, bien qu'annulée par le Conseil d'État, a atteint son but, à savoir un affaissement dramatique du nombre d'étudiants de toutes disciplines suivant des cours d'allemand.

Dans ce contexte, les militants alsaciens présents ont exposé les réussites dues aux structures mises en place en Alsace par le mouvement associatif et développées depuis trente ans avec les soutiens politiques et financiers des élus : principe de la pédagogie immersive développée par *ABC M Zweisprachigkeit*, élargissement de la ressource en enseignants germanophones grâce au système « Rekrutor » initié par *Eltern*, stages en entreprise organisés en fin de collège également par *Eltern* (associations des parents de l'enseignement bilingue public). Des avancées présentées non pour vanter la situation alsacienne, largement insatisfaisante, elle aussi, mais pour inciter les amis mosellans, élus et associations, à aller de l'avant. Une collaboration plus intense entre l'Alsace et la Moselle pourrait-elle y aider ? Mr Gilbert Schuh, vice-président de l'Eurodistrict SaarMoselle, et vice-président du conseil départemental de Moselle, l'a appelée de ses vœux mais encore faudrait-il que nous nous mettions d'accord sur le sens des mots utilisés : langue régionale, bilinguisme, double-culture... et que nous mettions en place de vrais outils de travail communs. ■



Le colloque a réuni une cinquantaine de personnes fortement motivées par le renforcement de l'enseignement bilingue en Moselle.

La mise en valeur des “classes Élysées” en Alsace laisse un goût amer

En Alsace, plusieurs écoles pratiquant l'enseignement bilingue public ont été distinguées par l'apposition de plaques « Classes Élysées 2020 » dont la presse locale a sporadiquement rendu compte. Félicitons les équipes pédagogiques et les communes dont les classes bilingues viennent ainsi d'être officiellement reconnues et honorées.

On se souvient qu'il y a plus de 30 ans, l'ouverture par l'association de parents d'élèves *ABCM Zwei sprachigkeit* des premières classes bilingues avait rencontré le scepticisme, voire l'hostilité de l'administration de l'Éducation nationale. Pire, pendant des années après la signature du «Traité de l'Élysée» dans les années 1960, l'allemand restait interdit d'enseignement en primaire.

Mais cette mise en valeur des «classes Élysées» en Alsace laisse ainsi un goût amer car, à aucun moment de l'attribution de ce logo, il n'est



rappelé qu'avant d'être la langue de nos voisins, l'allemand est la forme standard de nos parlers dialectaux historiques, l'alémanique et le francique : quand l'administration parle de «langue non-maternelle», elle feint d'ignorer qu'une majorité d'enfants, dans un passé récent, comprenaient et parlaient un dialecte allemand. Aujourd'hui encore, les enfants baignent inconsciemment dans cette langue allemande par le nom de famille de leurs parents et grands-parents, les noms de leurs communes et rues, etc.

Au fait : pourquoi les écoles *ABCM Zweisprachigkeit*, qui pratiquent aujourd'hui la meilleure pédagogie, celle de l'immersion, ne bénéficient-elles pas de cette appellation ?

On peut aussi se demander si les écoles récompensées aujourd'hui ne sont pas instrumentalisées pour cacher le recul de l'enseignement de l'allemand en France.

Cette date du 23 janvier 1963 est restée gravée dans ma mémoire d'enfant car ce jour-là notre maître d'école a eu une phrase qui va peut-être choquer certains lecteurs : « *Les enfants, retenez bien la date de ce jour car elle entrera dans les livres d'histoire. Dorénavant on ne pourra plus traiter les Alsaciens de „boches”, maintenant que notre Président de la République a déclaré les jeunes Allemands „fils d'un grand peuple”, nous n'aurons plus à avoir honte de nos origines, de notre langue et de notre culture* ». **► RICHARD WEISS, Colmar**

Le réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues « Élysée 2020 »

Préésenté comme un axe fort de la coopération éducative franco-allemande, le réseau des écoles maternelles bilingues « Élysée 2020 » a été lancé officiellement le 24 novembre 2013 à Sarrebruck en vue de favoriser le développement de la langue allemande en France et de la langue française en Allemagne par un apprentissage précoce. Le dispositif compte 190 écoles côté allemand et 73 écoles côté français.

Un premier constat concerne l'inégalité de répartition des écoles faisant partie du dispositif sur le territoire : 63 d'entre elles (plus de 86 %) se trouvent dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (En Allemagne, 86, soit près de la moitié sont en Sarre). Un second constat concerne la variabilité, notamment horaire, des formes du dispositif : l'enseignement de la langue allemande peut aller de quelques heures

d'exposition ou de sensibilisation par semaine, à un enseignement compris entre six et neuf heures en Moselle ou encore à la parité horaire en Alsace (douze heures en allemand et douze heures en français par semaine).

Les freins à une véritable efficacité du dispositif concernent essentiellement la ressource humaine et sa qualification. Cependant, en-dehors de vagues souhaits, aucune action n'est prévue sur ce plan. **►**

Un « récit régional » pour l'Alsace

Nous avons posé à plusieurs historiens la question : faut-il, concernant l'histoire de l'Alsace, un « récit régional » à l'instar du « roman national » ou faut-il, au contraire, nous éloigner de ce modèle ? En d'autres termes, faut-il assigner à l'histoire la mission d'éveiller une « conscience régionale » ou seulement de fournir une « information neutre », voire rechercher une troisième voie ?

Dans les médias français, on s'inquiète beaucoup des insuffisances de l'enseignement de l'histoire de la France, considérant qu'elle forge l'« identité nationale ». On regrette l'affaiblissement (tout relatif) d'un « roman national » qui permet aux habitants de la France d'être fiers des « grands moments » de l'histoire du pays. Ce thème est porté par de nombreux hommes politiques.

Ainsi Jean-Luc

Mélenchon : « Nous sommes les filles et les fils des Lumières et de la grande Révolution ! À partir du moment où l'on est français, on adopte le récit national ». Et François Fillon, « Le récit national, c'est une Histoire faite d'hommes et de femmes, de symboles, de lieux, de monuments,

d'événements qui trouvent un sens et une signification dans l'édification progressive de la civilisation singulière de la France ».

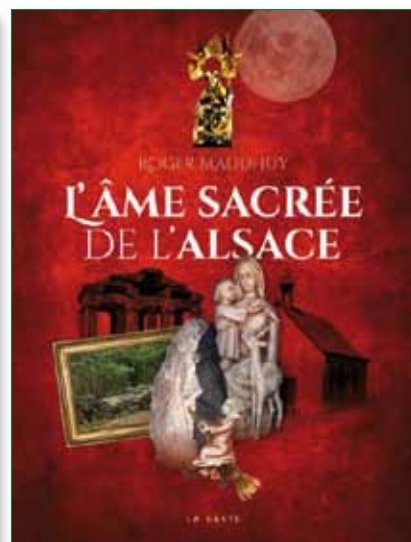
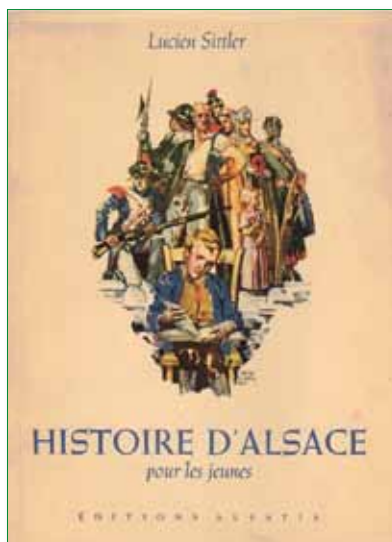
Certains auteurs soulignent la différence entre « roman » national et « récit » national. « Un récit fait appel au savoir, à la raison. Il peut être vérifié et critiqué sur son exactitude. (...) L'idée d'un roman national n'appartient qu'aux nostalgiques de la grande France coloniale et du culte barrésien de la terre et des morts. » (Vincent Duclert)

Alors, tout en rejetant les simplifications d'un « roman régional », ne faudrait-il pas, pour réconcilier les Alsaciens avec leur histoire, un « récit »

régional, qui ne vienne pas déformer l'histoire de l'Alsace, mais lui donner un sens, en mettant en valeur des personnes et des réalisations historiques qui peuvent,

aujourd'hui, nous aider à nous orienter, et peut-être même parfois, comme d'autres, à avoir un peu de fierté pour ce qui s'est passé chez nous ?

Ci après les réflexions de trois historiens sur le sujet. **Nous invitons nos lecteurs à poursuivre ce débat.** ▶



On ne naît pas Alsacien. On le devient... ou pas !

On peut le devenir si l'occasion est donnée de s'appropriier les éléments identificatoires alsaciens.

Si l'Alsace a une histoire, elle n'a, par contre, pas de mémoire car, à vrai dire, les Alsaciens n'ont jamais eu l'occasion de faire ensemble un travail sur leur histoire et leur culture ni donc d'élaborer ensemble une mémoire collective. Et pour cause, leur histoire et leur culture, prises dans leur entièreté, restent non enseignées dans les écoles d'Alsace et sont amplement absentes des médias, publics notamment. Aussi manque-t-il à l'Alsace un récit alsacien, un récit partagé sur l'histoire et la culture d'Alsace qui traverserait la société alsacienne.

Ce que les Alsaciens s'imaginent être résulte avant tout d'une histoire, qui leur est racontée ou qu'ils se racontent à eux-mêmes. Une histoire qui comporte beaucoup de sentimentalisme, de contradictions, d'incertitudes et d'approximations, de contre-vérités aussi.

Nous devenons Français en ce que nous faisons nôtre ce que l'école et les médias nous présentent de la France.



Et parce que l'école et les médias ne nous présentent rien, ou si peu, de ce qui fait l'Alsace, les Alsaciennes et les Alsaciens ne peuvent pas faire leur ce qui ne leur est pas présenté. Et comme on

ne peut pas s'identifier à ce que l'on ne connaît pas, les mêmes ne sont pas loin d'avoir atteint le degré zéro du niveau d'adhésion à « l'alsacianitude ».

À mon sens, il faut un récit alsacien, mais de quelle nature doit-il être, de quels concepts doit-il relever ? Faut-il un récit proprement alsacien ou faut-il un récit français intégrant pleinement la mémoire alsacienne ? Opter pour le premier nécessiterait des moyens institutionnels pour le construire, ce qui est une gageure dans le contexte du mode de gouvernance français. Opter pour le second nécessiterait une refondation de l'identité nationale au profit d'une francitude faisant sienne le principe d'union dans la diversité. C'est là une autre gageure tant le concept jacobin de l'identité nationale est inscrit dans l'habitus français.

La question n'est pas tant de savoir s'il faut un récit alsacien, tant cela me paraît évident. Elle est plutôt de savoir comment parvenir à réunir les conditions permettant son élaboration et sa diffusion, « *Die Hoffnung stirbt am letzten!* »

PIERRE KLEIN

Quelle histoire de l'Alsace, et pourquoi faire ?

Je m'étais posé cette question dans mon petit livre « Main basse sur notre histoire »¹. Il me semble que les Alsaciens sont un peuple sans État, comme les Bretons, les Corses, les Basques. Quant à l'histoire de l'Alsace, elle s'adresse en priorité au public alsacien, mais dans quel but ?

La connaissance de son histoire est nécessaire au peuple

Les peuples sans État ont une histoire écrite : on peut trouver plusieurs

histoires de ces peuples, écrites par des auteurs différents. Ainsi pour les Ukrainiens : leur histoire avait été déjà écrite avant leur indépendance en 1991, tout comme celle des Tchèques avait été écrite avant 1918. La première histoire des Alsaciens de Schoepflin date de

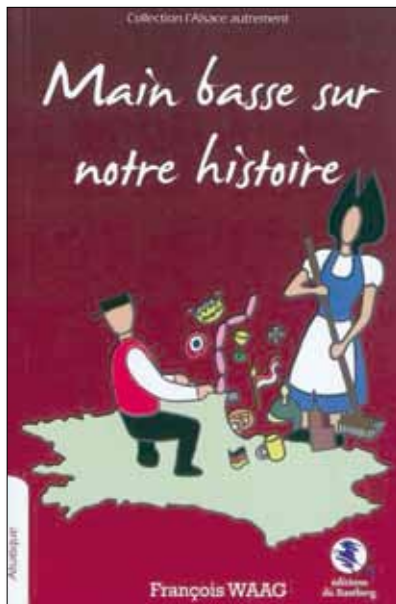
1751, quand l'Alsace n'était qu'une province du royaume de Louis XV. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir son propre État pour disposer d'une historiographie : il suffit d'avoir une mémoire populaire, des documents accessibles, des historiens formés pour les analyser, les

interpréter, l'écrire, et un public intéressé. Il est parfois dangereux que l'État, extérieur à la région, cherche à contrôler cette historiographie en finançant des historiens à sa botte, nous le savons très bien en Alsace et ailleurs. L'histoire des peuples sans État, qui n'est pas toujours bien vue par l'État central, a été appelée « contre-histoire » par le grand historien Marc Ferro².

En effet, « la connaissance de l'histoire par le peuple fait partie des outils nécessaires à son émancipation. » (B. Wittmann). Un militant politique, Jean-Georges Trouillet, dit aussi que « Si les Alsaciens connaissaient leur histoire, la moitié de notre travail serait fait. » Pour se perpétuer en tant que peuple, la population a donc besoin de marqueurs historiques : livres, films, bandes dessinées, manuels et enseignement scolaires, plaques de rues, statues, mémoriaux, musées... et aussi, il est utile que les jeunes générations interrogent les anciennes, celles qui ont gardé la mémoire. En effet les peuples sans histoire écrite, donc sans mémoire, n'ont plus conscience d'être eux-mêmes, se dévalorisent, ils abandonnent ensuite leur langue et leur culture et finissent par disparaître.

Se méfier de l'historiographie

Il faut cependant se méfier de l'historiographie ; les historiens sont



Main basse sur notre histoire par François Waag. Éditions du Bastberg, 2010, épuisé. Dessin de Pascklin en couverture

parfois partisans. Le plus souvent ils n'inventent rien, mais à l'occasion ils mentent par des omissions, qui leur permettent d'évacuer les événements fâcheux pour leurs démonstrations. À l'inverse, ils glorifient certaines périodes ou certains personnages qui vont dans leur sens. On le voit d'ailleurs tout près de nous : au mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck, qui en est l'un des plus parfaits exemples comme j'ai pu le démontrer³. Les « silences de l'histoire » qui sont très nombreux, ont été mis en évidence par le même Marc Ferro⁴.

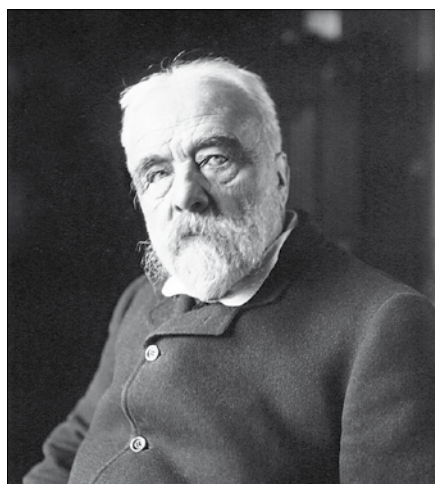
Pour la République française, les textes officiels du ministère de l'Éducation affirment que l'enseignement de l'histoire a un objectif civique, il sert à faire des citoyens, comme Pierre Klein l'avait remarqué (*La fabrique du citoyen*). On le comprend : comme les Français sont un peuple qui a été fabriqué au long cours lors d'annexions successives, et qui parlait plusieurs langues, la diffusion de l'histoire française par les historiens officiels, Lavissee et d'autres, a pu, durant la Troisième République, servir à consolider la fabrication de la nation, l'ethnogenèse.

Aussi, je partage le point de vue des militants pour qui la connaissance de son histoire est nécessaire au peuple. Cependant l'histoire reste une science, certes humaine. Les faits peuvent parfois être interprétés de différentes manières et les historiens avoir des points de vue, mais pour qu'elle reste crédible et honnête, sa production, sous toutes ses formes, doit tendre vers l'objectivité. L'histoire complète est nécessaire, sans oubli, sans omission. À ce prix, elle peut alors servir au peuple. ► **FRANZI WAAG**

1. Éditions du Bastberg, 2010, épuisé. Dessin de Pascklin en couverture.
2. Dans un opuscule remarquable : *L'histoire sous surveillance*, Paris 1985, p. 76 sq.
3. *Main basse sur notre histoire*, opus cité, p. 79-106.
4. Opus cité, p. 60-76. À Schirmeck on ne parle pas de la réutilisation du Struthof en 1945, par exemple.

ÉRIC ETTWILLER

L'Alsace, une histoire, pas un roman



Ernest Lavissee, historien promoteur du roman national français, en 1913. (Agence de presse Meurisse, gallica.bnf.fr).

Invité par le rédacteur en chef de la présente revue à prendre position sur la pertinence, ou non, de créer un « roman régional » pour contrer le « roman national », je me devais, au nom d'*Unsri Gschicht*, de prendre position. En tant qu'association scientifique, *Unsri Gschicht* ne peut naturellement pas défendre l'instrumentalisation de l'histoire de l'Alsace. Construire un « récit alsacien » reviendrait à s'enfermer dans un style périmé et une démarche mensongère, alors qu'il y aurait tellement mieux à faire.

Roman national, où es-tu ?

On a coutume d'appeler « roman national » une histoire patriotique visant à

créer un sentiment d'identité collective en manipulant les faits. L'expression a été popularisée depuis 1992 et la parution du dernier volume des *Lieux de Mémoire*, où Pierre Nora l'a utilisée dans sa conclusion. Mais la réalité recouverte par cette expression était déjà dénoncée avant qu'elle entre en usage. Ainsi, en 1987, Suzanne Citron publiait *Le mythe national : l'histoire de France en question*, ouvrage dans lequel elle critiquait la vision peu factuelle des Michelet et autres Lavissee¹. Mais le roman national était déjà alors en voie d'extinction. Aujourd'hui, il est absent des manuels d'histoire, où les études de documents problématisés ont remplacé les listes de souverains avec leurs dates de règne.

L'esclavage, le régime de Vichy, la guerre d'Algérie et autres aspects peu glorieux de l'histoire de France bénéficient – depuis de nombreuses années – d'une large place dans les programmes.

Est-ce à dire, comme Pierre Nora, dans la revue *Le Débat* en 2013, que le roman national « est mort » ? Nous sommes bien placés, à *Unsri Gschicht*, pour savoir que non. S'il n'est plus porté par les historiens et les pédagogues, il reste vivant dans les représentations de nombreux anciens élèves scolarisés dans les temps – pas si anciens – où il dominait encore. Des journalistes demandent son retour, des essayistes en tirent des succès de librairie... La déclinaison locale du roman national s'exprime en Alsace et en Moselle lors des cérémonies patriotiques du 11 novembre² ou par l'usage de certaines expressions incorrectes, comme la « période de l'Annexion » pour désigner la période du *Reichsland* (1871-1918)³. C'est le travail d'*Unsri Gschicht* de résorber ces résidus, mais par une recherche scientifique, inattaquable, et pas en contrant le mensonge par d'autres mensonges.

Les écueils à éviter

Une des caractéristiques du roman national est la quête des origines, afin d'appuyer la légitimité d'un groupe sur un territoire donné. Pour la France, ce fut la Gaule... une entité nommée et délimitée par les voisins romains, peuplée de différentes tribus celtes sans aucune unité politique ni conscience nationale. Rien à voir avec le magma des royaumes francs qui lui succéderont, d'où seront issus ce qui deviendra le royaume de France... et le Saint-Empire romain germanique. Quant au sentiment national français, il commence à se former à la fin du Moyen



Affiche du candidat autonomiste René Hauss – alors en prison – lors des élections législatives de 1928 : si le mouvement autonomiste était alors puissant – et aucunement pro-nazi, contrairement à ce qu'affirment certains –, il ne réunissait pas l'ensemble des électeurs alsaciens.

Âge. La légitimité d'un pays ou d'un peuple ne se mesure pas à son ancienneté. Aujourd'hui, la France et les Français existent, qu'importe depuis combien de temps. Pour l'Alsace, c'est la même chose ! La défense de la culture alsacienne n'a pas besoin de se référer aux Tribouques, aux Alamans ou au duché d'Alsace pour être légitime : les Tribouques se sont romanisés, les Alamans ont été phagocytés par les Francs et le duché d'Alsace n'a existé que durant un siècle, à une époque où l'idée de sentiment national n'existait pas. Le peuple alsacien n'existe que depuis le XIX^e siècle⁴. Il n'est pas le seul dans ce cas, et cela ne le disqualifie en rien dans ses revendications, pour peu que ces dernières s'inscrivent dans la réalité du monde globalisé.

Le roman national est aussi fondé sur

le manichéisme, avec une majorité de bons patriotes et une minorité de traîtres à la patrie. Un exemple bien connu est celui du mythe de la France résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, aujourd'hui démasqué. Quelle

que soit la sympathie que nous pouvons avoir pour la défense de la langue allemande et des spécificités alsaciennes (les historiens ne sont aussi que des êtres humains), elle ne doit pas nous amener à construire un roman régional sur le mythe de l'Alsace autonomiste⁵. La puissance de l'autonomisme alsacien pendant l'entre-deux-guerres n'est pas un mythe : une grande partie des Alsaciens ont soutenu cette idée... mais de loin pas tous, pour différentes raisons qu'il s'agit d'examiner.

Pour une histoire populaire et scientifique

Concilier « histoire populaire » et « histoire scientifique » est un vrai défi, tant les deux termes paraissent s'opposer. *Unsri Gschicht* s'est fixé cet objectif. La voie qui me semble devoir être suivie est de produire de l'information historique factuelle et inédite à partir de sources d'archives ou de sources imprimées qui n'ont pas encore été exploitées, avec un appareil de références solides. Je pense particulièrement à la période du *Reichsland*, sous-exploitée. Or, la maîtrise de l'allemand est de plus en plus rare parmi les jeunes générations d'historiens. Le défi le plus important, c'est donc de trouver des historiens dotés d'une formation solide – universitaire ou autodidacte – motivés pour s'atteler à la tâche. L'auteur de ces lignes ne souhaite surtout pas s'ériger en donneur de leçons, différentes raisons l'obligeant à mettre un terme, au moins provisoire, à ses activités d'historien. Où trouver de nouvelles plumes ? Peut-être parmi les lecteurs de *Land un Sproch*... ► **ÉRIC ETTWILLER**

1. Voir le compte-rendu qu'en a fait Dominique Rosenblatt sur notre site internet, <https://www.unsrigschicht.org/page/2095518-le-mythe-national>.
2. Voir Éric Ettwiller, « Le 11 novembre en Alsace et en Moselle », *Land un Sproch*, déc. 2020, p. 10-11.
3. Voir Éric Ettwiller, « Ne m'appellez plus "annexion" ! », *Land un Sproch*, juil. 2020, p. 10-11.
4. Voir Éric Ettwiller et alii, « Comment les Alsaciens sont devenus un peuple », *Land un Sproch*, sept. 2019, p. 10-11.
5. Sur la mémoire autonomiste, voir : François Waag, *Le Parti Catholique et les historiens*, Strasbourg, Salde, 224 p.



Conférence de Jean-Louis Spieser, le 7 février 2023, co-organisée par *Unsri Gschicht* et la commune de Sundhoffen (photo Eric Ettwiller).

Une Région Alsace : pourquoi, comment, quand ?

Notre revue veut participer à une discussion sans polémiques ni diatribes mais aussi sans faux-fuyants ni équivoques sur l'accès de l'Alsace à un cadre institutionnel adapté à ses caractéristiques et ses besoins, ce que nous formalisons dans un terme : devenir une Région au plein sens du terme...

Nous avons donné la parole à quatre acteurs bien connus de ce débat, tous favorables à une telle Région Alsace. Sans pour autant mépriser les opposants, mais compte tenu de nos options pour l'Alsace, il nous a paru superfétatoire de discuter encore des arguments en faveur du maintien dans le Grand Est car ils nous paraissent sans poids par rapport à nos attentes.

« Une rose rouge n'est pas égoïste parce qu'elle veut être une rose rouge », disait Oscar Wilde. Nous ne sommes ni égoïstes, ni étriqués ni « enfermés identitaires » parce que nous recherchons une meilleure cohérence entre les institutions et la personnalité de l'Alsace.

Mais bien évidemment, les institutions ne sont pas un but en soi. Elles n'ont pour raison d'être que de permettre la réalisation d'objectifs. Et si ces

objectifs ont besoin d'institutions, celles-ci ne se suffisent pas à elles-mêmes.

Devenir une Région au sens fort implique donc aussi une vision et un engagement, un projet solidement préparé par une accumulation d'informations, de savoir-faire, de ressources humaines, de mises en pratique, de sens de

l'action collective au-delà des différences et des intérêts particuliers.

En d'autres termes, devenir une vraie région, cela se prépare dès aujourd'hui par une réflexion sur les politiques et les outils, par l'optimisation des moyens d'action déjà disponibles, par l'amélioration du travail des structures existantes et par le développement d'un esprit collectif régional.

Si ce travail est effectué, le changement institutionnel viendra par la force des choses ; s'il ne l'est pas, il ne faut

pas attendre des modifications institutionnelles qu'elles changent toutes seules notre réalité. Elles ne doivent pas constituer un alibi ou ersatz à une absence de vraie détermination à changer notre organisation et nos objectifs. Dès lors, de ces trois questions, pourquoi, comment, quand, c'est le comment qui est crucial. ▶

JEAN-MARIE WOEHLING



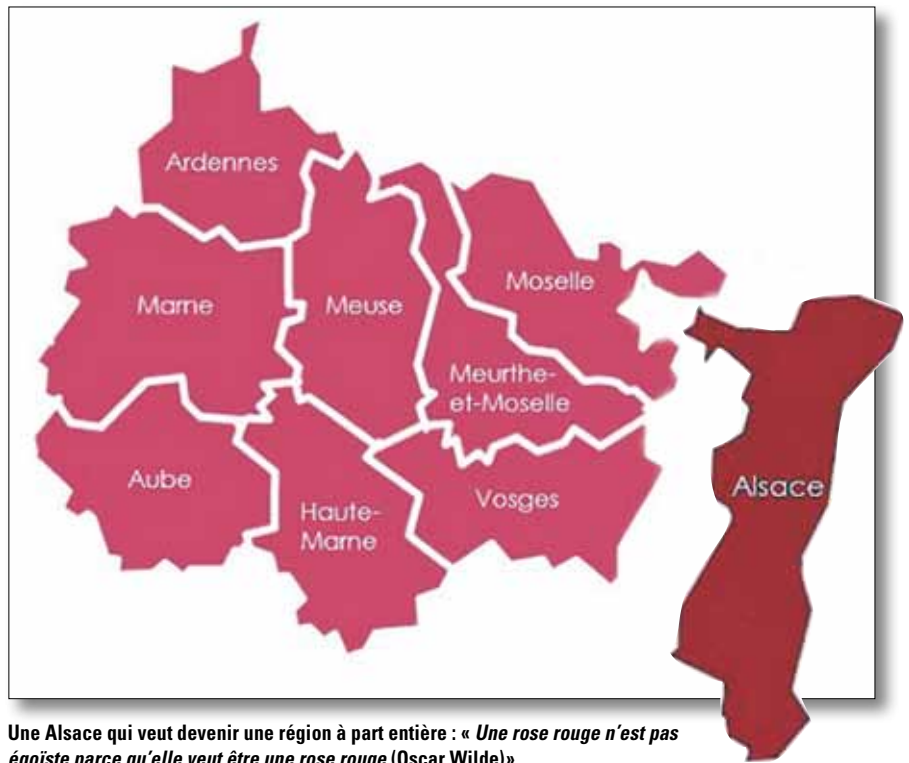
Illustration Raymond Preia

L'Alsace à la croisée des chemins

L'Alsace se trouve à la croisée des chemins. Soit elle disposera à l'avenir des pouvoirs et des moyens lui permettant de définir et de gérer ce qui lui est propre, soit elle disparaîtra dans les oubliettes de l'histoire.

Revenir en arrière c'est-à-dire à l'ancienne région Alsace serait aux yeux des Alsaciennes et des Alsaciens un grand pas en avant, mais pas nécessairement un grand progrès. Un véritable progrès résiderait dans la mise en place d'une collectivité à statut particulier (CSP). Un simple élargissement des compétences de l'actuelle Collectivité européenne d'Alsace à celles de l'ancienne Région Alsace, à ses pouvoirs et moyens, n'y suffira pas, tant nombre de problèmes n'ont pas pu trouver de solutions dans ces cadres-là. La reconstitution d'une Région Alsace ne prendra son véritable sens que si elle est associée à une véritable démocratie régionale et locale. Pour ce faire, il faut introduire de l'audace dans la démarche et de l'innovation dans les propositions.

La démocratie appelle le principe d'union dans la diversité et prend tout son sens et ne peut être réalisée que par les voies d'un « fédéralisme territorial », autrement dit par le trans-



Une Alsace qui veut devenir une région à part entière : « Une rose rouge n'est pas égoïste parce qu'elle veut être une rose rouge (Oscar Wilde) ».

fert de pouvoirs de décision, de parts d'autonomie à vrai dire, par l'État aux collectivités territoriales dotées elles-mêmes d'institutions démocratiques. L'autonomie, en ce qu'elle est l'opposé de l'hétéronomie, est consubstantielle à la démocratie ! Mais l'autonomie reste un impensé français.

Mais les Alsaciens sont pragmatiques. Ils savent que le jacobinisme est inscrit dans l'ADN français et que donc la grande révolution girondine n'est pas pour demain. Que faire alors ? La grande innovation qui serait à proposer, notamment par la classe politique alsacienne et à obtenir, serait celle de la cogestion. Il s'agirait alors que l'institution politique nouvelle puisse cogérer les domaines non strictement régaliens (Défense, Justice, Monnaie, Politique étrangère et Police) avec les services de l'État en région, en l'occurrence les directions des préfectures de régions et de départements et le rectorat. Ne doutons pas

de l'efficacité de telles cogestions qui pourraient, à terme, amener l'État à rompre avec sa méfiance traditionnelle à l'égard du fait régional. Vaste sujet que la classe politique n'a, de toute évidence, pas inscrit dans sa culture politique. Cela ne doit pas nous empêcher de déjà promouvoir le concept.

Au moment où, semble-t-il, la question de la décentralisation devrait revenir à l'ordre du jour du Parlement, les Alsaciennes et les Alsaciens, qui voient ce qui se fait en matière de démocratie régionale et locale en Bade-Wurtemberg et dans les Cantons suisses environnants, attendent de la classe politique qu'elle s'inscrive dans une démarche de rénovation d'un système né de la centralisation monarchique et du raidissement révolutionnaire, et qu'elle s'attache à une régénération de la République fondée sur l'acceptation de la pluralité et de la multipolarité. ▶

PIERRE KLEIN

Une nouvelle Alsace : faire Région en Europe

La création de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) n'a pas résolu, tant s'en faut la « question d'Alsace » qui – en réalité – remonte à l'Après-guerre (cf. Frédéric Hoffet). Depuis la Révo-

lution française, les Alsaciens ont fait le « choix de la France », mais, pour la France, ils ont été souvent considérés comme des « Malgré-Eux » (après les traités de Westphalie) : République ou Empire, le pays a toujours

combattu les spécificités locales, qu'elles soient politiques, économiques ou culturelles. Sous la monarchie, la règle était « une foi, un roi, une loi » ; dans l'idéologie jacobine, la devise « Liberté - Egalité - Fraternité »

se traduit par la lutte contre les différences de toute nature, au nom de l'unité de la Nation.

Dans l'impasse

Pour l'Alsace, trouver sa place dans une organisation étatique centralisée suppose de lourds sacrifices, devenus de plus en plus insupportables avec les progrès de l'intégration européenne et la mondialisation. Alors que la Région Alsace avait suscité de grands espoirs, notamment après l'élection du Conseil régional au suffrage universel direct en 1986, les résultats de la décentralisation « à la française » sont restés en-deçà des attentes, à la fois pour des raisons internes (fiasco du référendum de 2013) et pour des motifs externes (loi NOT-Re). Ainsi, l'Alsace peine à (re)devenir un acteur politique et sa population est en passe de perdre son identité et, en conséquence, toute ambition collective en tant que « communauté de volonté ».

Une chance à saisir

L'annonce par Emmanuel Macron d'engager une « refondation » institutionnelle offre une opportunité de présenter aux citoyens entre Vosges et Rhin et à nos compatriotes « de l'Intérieur » un projet innovant pour notre *Ländel* qui pourrait même servir de modèle à d'autres « territoires » (pour employer le jargon administratif). De quoi s'agit-il ? La CeA doit sortir de la soi-disante Région Grand Est pour devenir une Région européenne d'Alsace (ReA) : en conservant les compétences déjà acquises en 2021 et en obtenant celles attribuées aux Régions, elle deviendrait ipso facto une collectivité à statut particulier au sens de l'article 72 de la Constitution (cf. Corse), puisqu'elle serait « plus » qu'une Région de droit commun.

Une démocratie citoyenne

Cette ReA doit être dotée d'un cadre institutionnel adapté. Pour cela, il est indispensable que son organe délibératif, le Conseil d'Alsace, soit élu selon un mode de scrutin reflétant la diversité géographique et le pluralisme des idées et des convictions. Mixte, un tel



Une nouvelle Alsace pour faire Région en Europe.

système pourrait combiner la désignation de Conseillers dans le cadre uninominal (pour la moitié des sièges) avec une répartition proportionnelle par liste (pour l'autre moitié des mandats). Afin de faciliter l'émergence d'une majorité, l'organisation de deux tours permettrait, le cas échéant, de fusionner les listes et de négocier des désistements au niveau cantonal. La présidence du Conseil d'Alsace serait distincte de celle de la commission exécutive, qui serait un « gouvernement régional » (principe de séparation des pouvoirs).

Unseri Heimat

Dans cette architecture, les échelons locaux doivent également être restructurés : un redécoupage de l'Alsace en une dizaine de districts intercommunaux (cf. Décapole) favoriserait la protection de l'autonomie des villages et des petites villes (condamnés à l'étouffement progressif par la loi NOTRe) tout en attribuant à ces entités des responsabilités qu'il serait inutile d'exercer à Strasbourg. Ainsi, de nombreuses missions départementales pourraient être mises en œuvre selon le principe de subsidiarité, pour des décisions « sur le terrain » au plus près des habitants. Bien entendu, ce district devrait être géré de manière démocratique, son président pouvant être élu au suffrage universel direct (cf. Landrat).

Agir pour l'avenir

Cette Alsace nouvelle, qui exercerait une forme de « souveraineté » sur les collectivités infra-régionales pourrait être rapidement dotée de compétences accrues (avec les ressources nécessaires !). Les domaines stratégiques suivants devraient faire l'objet d'un transfert progressif (d'ici 2029) : économie et emploi, infrastructures et environnement, enseignement et formation, culture et jeunesse, questions sociales. Ces responsabilités allègeront le poids de l'État et donneront à la ReA les moyens de protéger la spécificité de l'Alsace, de valoriser ses atouts en Europe et d'offrir aux jeunes générations une perspective ambitieuse pour une « renaissance » rhénane à la hauteur de notre Histoire. N'ayons pas peur : le « *Narrenschiff* » arrivera à bon port !

Le calendrier est simple : adoption d'une loi portant statut de la Région européenne d'Alsace à l'automne 2023, élections au conseil d'Alsace en juin 2024 (en même temps que les élections au Parlement européen), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025 et achèvement du processus au 1^{er} janvier 2029. La nomination d'un Préfet préfigurateur (comme lors de la mise en œuvre de la funeste loi NOTRe) devrait rassurer tout ceux qui craignent un démembrement de la France !... ▶

JACQUES SCHLEEF

Propositions de lois et projets gouvernementaux

D'ores et déjà, plusieurs propositions de lois ont été déposées dans une perspective de remise en cause du cadre régional du Grand Est. Une proposition des députés Hetzel et Schellenberger vise à l'organisation, sur la demande d'un département, d'un référendum dans le territoire d'une ancienne région dont la reconstitution est demandée. Si la demande recueille l'accord de la majorité des suffrages exprimés, la région concernée est reconstituée et fusionne avec les départements qui la composent à compter du prochain renouvellement général des conseils régionaux.

Une proposition de loi du député Jacobelli et d'autres députés *Rassemblement national* prévoit elle aussi un référendum dans les douze mois et s'il est positif la création d'une région Alsace,



qui resterait distincte de la Collectivité européenne d'Alsace

La proposition du député Ott et de plusieurs élus centristes ou *Renaissance* vise directement et sans référendum la création d'une région Alsace à statut particulier, dénommée « Coll-

ectivité européenne d'Alsace », en lieu et place de la Collectivité européenne d'Alsace actuelle et, dans les limites territoriales reconnues à cette dernière. Dans ce cadre, les conseillers d'Alsace formeraient la nouvelle Assemblée d'Alsace regroupant les compétences régionales et départementales. La Région Grand Est survivrait en-dehors de l'Alsace avec un nouveau siège.

Selon les médias, le Président de la République pourrait envisager le redécoupage de certaines grandes régions dont le Grand Est, en même temps que seraient fondues les fonctions de conseiller régional et de conseiller départemental. La réunion de ces deux fonctions serait réalisée par la création d'une région Alsace se confondant avec la Collectivité européenne d'Alsace. ▶

JEAN-PHILIPPE ATZENHOFFER

Trois raisons économiques pour une collectivité unique d'Alsace hors du Grand Est

Simplifier l'organisation territoriale

Si la création des grandes régions a engendré des surcoûts au lieu des économies promises, c'est parce qu'elle a complexifié l'action publique avec des services éclatés dans des villes distantes de centaines de kilomètres. Il faut revenir à plus de proximité et simplifier les institutions. Avec une collectivité unique d'Alsace au lieu du double-niveau Région-Département, on supprime une couche du mille-feuilles.

L'intérêt réside dans une simplification pour les demandes de subventions de la part des associations, des entreprises et des communes qui auront un interlocuteur unique, ou encore pour l'électeur qui n'a plus qu'à

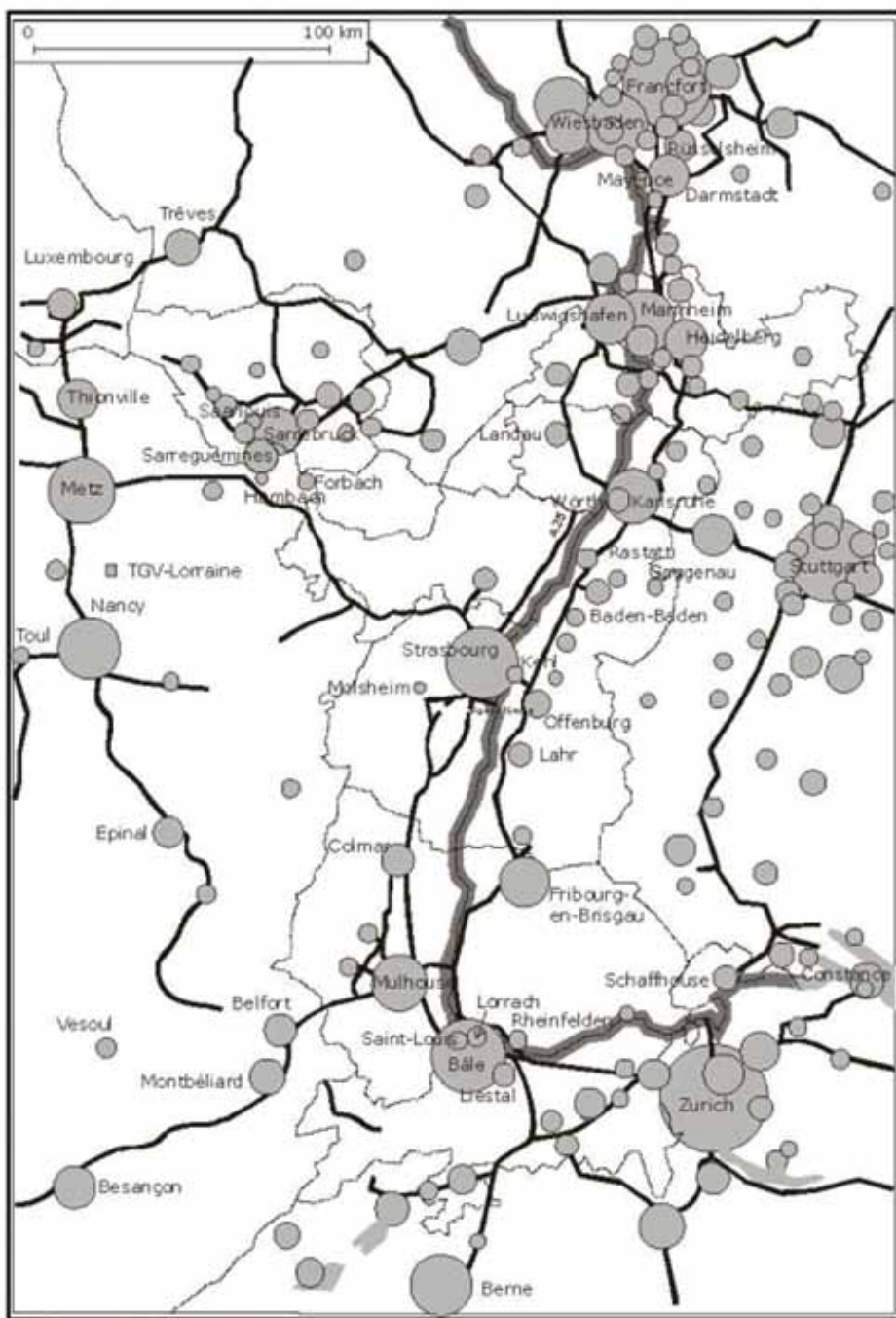
voter à une élection au lieu de deux. C'est aussi un gage d'efficacité avec un exercice plus pertinent des compétences économiques de la région et celles de la CeA regroupées sous une même autorité, ainsi que pour la coopération transfrontalière avec un responsable unique doté de pouvoirs renforcés.

Pour une meilleure gestion des services publics

Prenons les exemples du transport ferroviaire et des lycées, les deux compétences les plus importantes actuellement dévolues aux Régions. Dans le premier domaine, la Région Grand Est avait promis une baisse des prix grâce à de prétendues économies

(100 millions d'euros par an). Or, les prix des TER augmentent continuellement (+4 à 5% en 2022), avec une qualité de service qui se dégrade (retards). Le cadencement des lignes ou l'ouverture à la concurrence, se décide ligne par ligne et non pas à l'échelle d'un large réseau. Cela explique que la gestion des trains soit très décentralisée dans les pays voisins (au niveau cantonal en Suisse par exemple), et que la Région Alsace ait expérimenté avec succès la régionalisation des TER en 1997.

La gestion par une collectivité unique alsacienne permettrait de mettre en cohérence le réseau ferroviaire avec le réseau routier et les transports scolaires, alors qu'ils sont aujourd'hui scindés sans logique entre la Région et de la Collectivité européenne d'Alsace.



L'espace alsacien constitue le cadre adapté pour accompagner le rayonnement régional, gérer le développement économique et organiser les transports dans la cohérence du territoire du Rhin Supérieur.

Concernant les lycées, la Région a imposé à marche forcée le 100 % numérique sans même chercher à en évaluer les effets. Sans être hostile au numérique, imposer ainsi une mesure de manière « top-down » illustre le jacobinisme régional qui gouverne le Grand Est. Il faut inverser cette logique et donner plus de liberté aux acteurs du terrain, c'est-à-dire aux enseignants dans l'exercice de leurs missions. De même, il n'y a aucune rationalité à ce que les bâtiments des collèges et des lycées soient gérés par deux strates différentes (Département et Région respective-

ment). Il serait bien plus simple qu'un service unique s'occupe de l'ensemble des établissements, ce qui permettrait de supprimer des doublons superflus.

Pour le développement économique

Le Grand Est est constitué de trois mondes séparés ayant chacun sa logique propre : la Champagne dans l'aire d'attraction parisienne, la Lorraine dans un sillon nord-sud, et l'Alsace dans le bassin rhénan. Cela

s'observe dans les déplacements domicile-travail qui restent concentrés à l'intérieur de chacune des trois entités : 900 personnes dans le sens Nancy-Metz, 800 personnes entre Strasbourg et Colmar dans les deux sens, 1 000 de Reims à Châlons-en-Champagne¹. En comparaison, les déplacements entre les villes appartenant à deux régions différentes sont presque insignifiants (inférieur à 100 personnes), y compris pour les connexions entre Strasbourg et Metz ou bien Reims et Nancy.

Or, le développement économique doit s'appuyer sur des espaces de vie dans lesquels les acteurs se reconnaissent dans leur vie quotidienne. Cela n'est justement pas le cas dans une région qui comporte d'énormes disparités et qui – en raison de sa taille – fonctionne de manière très technocratique sur des statistiques, des ratios et des moyennes pour fabriquer des programmes unificateurs déconnectés des réalités. L'uniformisation des politiques qui en résulte fait passer à la trappe la dimension rhénane de l'Alsace.

Outre les 70 000 frontaliers travaillant en Allemagne ou en Suisse, l'Alsace exporte en effet près de 10 milliards d'euros vers l'Allemagne², et contribue positivement au commerce extérieur avec une balance commerciale équilibrée, là où les autres régions françaises connaissent un fort déficit. Cet atout doit être valorisé par des politiques d'attractivité à l'échelle alsacienne, qui n'a rien à voir avec les problématiques de la Meuse ou des Ardennes.

Ainsi, le simple regroupement des compétences actuelles de la Région et de la Collectivité européenne d'Alsace serait une source de bienfaits économiques tout à fait tangibles, même si l'épanouissement économique de l'Alsace nécessite un degré plus large d'autonomie à long terme. ▶

JEAN-PHILIPPE ATZENHOFFER

1. INSEE, Flux de mobilité - déplacements domicile-lieu de travail 2016, base de données mise en ligne le 25/06/2019.

2. Direction régionale des douanes, chiffre 2021 : 9 549 millions d'euros.

L'Alsace, région parfaite encore à parfaire

Qu'est-ce qui permet de partager l'affirmation du grand géographe, Jacques Levy, selon laquelle l'Alsace est une région parfaite, alors qu'on est ici face à plusieurs incertitudes ? La première concerne la notion même de région.



La consultation organisée au début de l'année 2022 a clairement démontré qu'une majorité d'Alsaciens souhaite que l'Alsace redevienne une Région à part entière.

Critères de la « Région »

Essentiellement terme de géographie, elle désigne un territoire qui a une certaine unité du fait de ses caractères physiques qui peuvent être très variés : région parisienne, sahélienne, viticole, des grands lacs, etc. Dans son sens institutionnel, la région a de multiples formes qui excluent toute idée de modèle. Au Comité européen des régions de l'Union Européenne ou au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe du Conseil de l'Europe, les membres sont les administrations du premier niveau territorial en-dessous de l'État central, qui ont des statuts très différents.

Il est vrai, dans son histoire, l'Alsace n'a pas été incarnée par un pouvoir unificateur et emblématique : ni duché, ni principauté comme dans le monde germanique. Évêché, seigneuries, abbayes, petites républiques de villes libres ont imprimé de fortes identités locales dans les mentalités, qui se manifestaient jusqu'à l'époque récente par une réticence à l'égard d'une région puissante, par crainte d'un centralisme strasbourgeois. Pourtant, l'Alsace est objectivement une région car elle remplit, à la perfection, tous les critères dont la combinaison, selon les géographes et les politistes, caractérise un territoire qui a vocation à être doté d'une gestion politique.

Le premier critère est un espace géographique ayant des limites reconnaissables. Celles de l'Alsace sont si marquées qu'elles ont produit une des plus anciennes dénominations sur une carte. Si le périmètre n'est pas d'une absolue précision aux extrémités nord et sud, le couloir rhénan est clairement dessiné et a été, de tous temps, un lieu de passage et d'échanges.

Le second critère est l'existence d'une capitale qui, par son dynamisme et son rayonnement, donne sa visibilité à ce territoire et affirme son rôle politique. Pensons à Barcelone, Milan, Munich ou Lyon. La vraie force d'une région tient dans ce couple métropole territoire. Celui que forment Strasbourg et l'Alsace est connu dans toute l'Europe. À l'inverse, un territoire sans métropole ou avec plusieurs villes en compétition souffre d'incontestables handicaps. Ces deux critères objectifs, très déterminants, disqualifient à l'évidence une région Grand Est, laquelle a même affaibli son chef-lieu.

Le troisième critère donne à la région sa substance humaine et socio-politique : l'histoire, éventuellement dramatique, des traits culturels et linguistiques, ont forgé une communauté qui a conscience de son identité et assume ses particularités. Il en naît un sentiment de solidarité qui facilite le vivre et le travailler ensemble. Cette dimension immatérielle, plus ou moins riche selon les régions, donne à

chacune sa personnalité ; on le voit en Espagne ou en Italie. Elle est d'une particulière importance car les comparaisons internationales faites par l'OCDE et les travaux d'économistes montrent que les territoires innovants, en développement et avec une bonne qualité de vie sociale sont ceux où existe ce sentiment de communauté. Il stimule la coopération entre les forces économiques, culturelles et scientifiques, et facilite une gestion publique en prise avec la population.

Inanité de l'argument de la taille du territoire

Ce caractère est infiniment plus fertile que la taille du territoire qui, en soi, n'apporte aucun bénéfice particulier. Le choc créé par l'intégration de l'Alsace dans la mégastucture du Grand Est a permis de dépasser les susceptibilités départementales et de créer une large adhésion citoyenne en faveur de la Collectivité européenne d'Alsace et de sa transformation en Région.

Ce pas de plus va de soi. Et comme il serait absurde de superposer à la CeA une région Alsace, la seule formule réaliste, débattue depuis plus de 30 ans, est une collectivité unique qui cumule les compétences de la CeA et d'une région. La clarification des compétences, le renforcement face à nos partenaires suisses et allemands, la visibilité pour les citoyens seront des bénéfices assurés. Loin d'un retour en arrière, ce sera un énorme progrès pour affronter plus efficacement les grands défis dans les domaines environnementaux, économiques, sociaux, culturels et éducatifs. Car il est avéré qu'une administration publique produit ses meilleurs résultats lorsque son organisation territoriale est calée sur les réalités géographiques et humaines. Regardons les exemples étrangers : Suisse, Autriche, Allemagne. Ce n'est pas la taille des collectivités qui explique leurs succès, mais la bonne conception des pouvoirs territoriaux qui favorise à la fois le fonctionnement démocratique et le dynamisme économique. ▀

ROBERT HERTZOG

60^e ANNIVERSAIRE
DU TRAITÉ
D'AMITIÉ FRANCO-
ALLEMANDE

L'amitié franco- allemande - l'Alsace et la Moselle

Dans aucune région, la réconciliation franco-allemande n'a été un évènement aussi important qu'en Alsace et en Moselle.

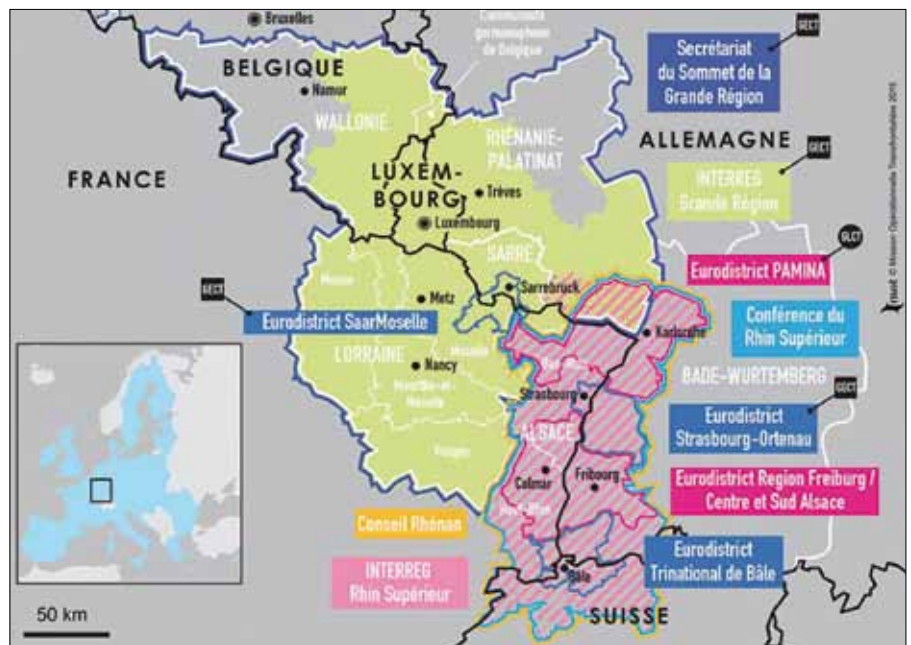


Pour la population de notre région, c'était la fin de deux siècles d'antagonismes dont elle a été la victime. Pourtant, le traité d'amitié ne prend en compte l'Alsace et la Moselle que de façon médiate. La réconciliation est d'abord un acte diplomatique et stratégique de dimension nationale et internationale. Ce n'est que le traité d'Aix-la-Chapelle qui s'est intéressé aux relations de proximité. Mais ses effets se laissent encore attendre. ▶

« TRAITÉ DE L'ÉLYSÉE »

La coopération franco-allemande et l'Alsace

Le 22 janvier 1963, lorsque le Chancelier Konrad Adenauer et le Général de Gaulle signent l'accord sur la coopération franco-allemande, entré dans l'Histoire sous le nom de « Traité de l'Élysée », Pierre Pflimlin (1907-2000) n'est plus membre du Gouvernement de Georges Pompidou.



La réconciliation franco-allemande ne doit-elle pas prioritairement se traduire par une intensification de la coopération transfrontalière ?

En effet, le maire de Strasbourg (depuis 1959) a quitté ses responsabilités ministérielles en mai 1962 pour exprimer sa désapprobation envers la politique européenne de la France. En Alsace, il est isolé, puisque 11 députés sur 13 appartiennent à l'Union pour la nouvelle République (UNR, gaulliste), Henri Meck (Molsheim) étant le seul autre élu du Centre démocratique (CD, démocrate-chrétien). Quoi qu'il en soit, la presse régionale salue cet accord.

Un traité méconnu

De fait, les priorités du traité ne laissent guère de place aux intérêts

spécifiques de l'Alsace et des régions frontalières (la Sarre est entrée dans le giron fédéral en 1956).

- Les deux États s'engagent à des consultations étroites sur les principaux aspects de leur politique étrangère ;
- Les gouvernements promettent également une concertation étroite dans le domaine de la défense ;
- L'enseignement et la jeunesse ne sont pas négligés puisque l'apprentissage réciproque du français et de l'allemand, l'équivalence des diplômes et les rencontres entre jeunes bénéficient du soutien des deux Gouvernements ; l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) sera mis en place dès l'été 1963.

Mais son siège sera partagé entre Bonn/Bad Honnef (aujourd'hui Berlin) et Paris, alors qu'une ville alsacienne aurait été une décision courageuse. Les collectivités territoriales et les citoyens ne sont pas évoqués directement dans le traité de l'Élysée, même si de nombreux jumelages ont été conclus avant 1963 (1961 : Riquewihr / Weil der Stadt, 1962 : Huningue / Weil am Rhein). Pour des raisons de sensibilité politique, aucune mesure de promotion du bilinguisme français/allemand dans l'ancien *Reichsland Elsass-Lothringen* n'a été menée (ce serait plutôt le contraire !). Toutefois, en 1992, la chaîne culturelle binationale ARTE a choisi Strasbourg comme point d'ancrage administratif, même si la plupart des programmes ne sont pas réalisés sur place.

Un tissu d'accords transfrontaliers

Parmi les nombreux accords, arrangements et conventions conclus entre l'Allemagne et la France après 1963, plusieurs concernent directement ou indirectement l'Alsace. Méritent d'être mis en exergue :

■ **L'Accord de Bonn (29 décembre 1975)**, par échange de lettres, instaure une « Commission intergouvernementale » destinée à faciliter les relations entre les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne (Suisse, bien sûr), le Land de Bade-Wurtemberg (districts de Fribourg et de Karlsruhe), l'Alsace (Haut- et Bas-Rhin) et le Land de Rhénanie-Palatinat (Palatinat méridional) ; dans sa forme actuelle, la Conférence du Rhin supérieur (CRS), dont le Secrétariat est installé à Kehl, résulte de la fusion (21 novembre 1991) des deux Comités régionaux bipartites (franco-allemand Mittlerer Oberrhein) et tripartites (franco-germano-suisse pour le Südlicher Oberrhein) qui dataient de 1975 ; en 2023, la CRS, avec ses 12 groupes de travail, est présidée par la France (Préfecture). Pour sa part, le Conseil rhénan, qui rassemble uniquement les élus de ces mêmes territoires, a été créé le 16 décembre 1997.

■ **La Fondation Entente Franco-Allemande (FEFA)** résultait d'un accord du 31 mars 1981, négocié par Daniel Hoeffel à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing. L'Allemagne acceptait d'indemniser les Malgré-Nous d'Alsace-Moselle par le biais d'une structure ad hoc (dont la présidence fut confiée à André Bord le 16 novembre 1981, après la



L'installation du Comité de coopération transfrontalière franco-allemand. © JL Stadler

Le Comité de coopération transfrontalière : quel bilan ?

L'instauration de ce nouveau format de coopération par le Traité d'Aix-la-Chapelle (22 janvier 2019) doit beaucoup aux propositions du député Sylvain Waserman. Cette nouvelle structure associe les représentants de l'État (ministère des Affaires étrangères et Préfecture), du parlement (deux députés et un sénateur), et des collectivités territoriales (Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace, département de la Moselle, Eurométropole de Strasbourg) ; pour l'Allemagne, la délégation est composée de manière similaire, dans le respect d'une organisation constitutionnelle différente (fédéralisme) ; les cinq Eurodistricts « binationaux » constituent un collège distinct.

Le Comité de coopération transfrontalière (CCT) a commencé à fonctionner en 2021, assisté d'un secrétariat commun qui est installé à Kehl. Quatre sessions plénières ont eu lieu. Les priorités du CCT sont actuellement structurées en « piliers stratégiques » : marché intérieur / économie / environnement, interconnexion des infrastructures ferroviaires / transport, enseignement / formation et questions sociales.

Les travaux sont lents car la plupart des problèmes étaient « franco-français » et « germano-allemand », mais si certains revêtaient une dimension bilatérale (fiscalité, santé, aménagement du territoire) et que d'autres se caractérisaient par leurs « sources européennes » (détachement des travailleurs, vignettes antipollution des véhicules). L'efficacité de cette nouvelle institution reste à prouver. ▶

victoire de François Mitterrand) ; son but initial étant rempli, la FEFA a vu sa mission élargie en 2010 au soutien des relations dans l'espace du Rhin supérieur et entre la Moselle et la Sarre ; la FEFA a été finalement dissoute le 18 juillet 2019 et son patrimoine résiduel transféré à l'OFAJ (qui devrait lancer un programme transfrontalier spécifique en 2023) ; in fine la FEFA aura contribué – par des chemins détournés – au renforcement de la coopération entre l'Alsace et son voisinage allemand et helvétique.

■ **La Convention fiscale franco-allemande du 21 juillet 1959** : si la mobilité de la main-d'œuvre entre la France et l'Allemagne s'est rapidement développée dans les années 50 (le nombre d'Alsaciens travaillant « drüben » est

évalué à 40 000 personnes en 2023, les Allemands salariés en Alsace étant beaucoup moins nombreux), il a fallu attendre cette convention fiscale, entrée en vigueur le 4 novembre 1961, pour régler les questions relatives à l'imposition de leur rémunération ; cet accord a été régulièrement modifié, la dernière révision remontant au 31 mars 2015 (entrée en application le 24 décembre 2015) ; en matière sociale, la Directive 883 du 29 avril 2004 (également actualisée à plusieurs reprises) garantit les droits sociaux de ces travailleurs, mais elle concerne évidemment toute l'Union européenne.

■ **L'Accord de Karlsruhe sur la coopération transfrontalière** entre les collectivités territoriales et organismes

publics locaux du 23 janvier 1996. De fait, l'espace transfrontalier est régi par une législation complexe, d'origine régionale, nationale et – de manière croissante – européenne. Le projet de Mécanisme européen de coopération transfrontalière (*European common border mechanism*), qui aurait permis de choisir l'application du droit de l'autre Etat sur le territoire du pays voisin, n'a pas pu être adopté à Bruxelles. Les compétences des collectivités territoriales sur les sujets fiscaux et sociaux sont nulles ou très limitées : pour éviter des distorsions de concurrence, de nombreux acteurs économiques souhaiteraient des normes plus adaptées à la situation dans les territoires limitrophes.

Un chantier qui cherche des ouvriers

La coopération transfrontalière est le « parent pauvre » du traité de l'Élysée qui – de ce point de vue – est un « Ancien Testament » pour l'intégration européenne de l'Alsace dans l'espace rhénan. **Le traité d'Aix-la-Chapelle (22 janvier 2019)** pourrait être qualifié de « Nouveau Testament », puisqu'il comporte un chapitre 4 dédié à la « Coopération régionale et transfrontalière ». L'ambition de cet accord, qui n'évoque pas expressément l'Alsace et ses voisines (« territoires

frontaliers »), déploie une large palette de possibilités de rapprochement, voire d'harmonisation, qui pourraient être utiles pour le Rhin Supérieur :

- l'article 13 envisage l'adoption d'une législation spécifique ou dérogatoire afin d'éliminer des obstacles aux échanges entre collectivités territoriales, entreprises et citoyens (à ce jour, aucune mesure systématique n'a encore été prise pour traduire dans les faits cette disposition, la loi française « 3DS » ayant une incidence très limitée) ;
- l'article 14 constitue la base juridique du Comité de coopération transfrontalière (CCT) institué par le Conseil des ministres franco-allemand (CMFA) de Toulouse (16 octobre 2019) ; ce Comité est composé de représentants des niveaux politiques et administratifs des deux pays (Parlements, ministères, Région Grand Est, Départements et Länder, Eurodistricts) ; il est chargé de l'observation territoriale, de la définition d'une stratégie commune de projets, de l'identification de solutions aux difficultés (« irritants ») de la population et de l'analyse de l'impact des législations nationales dans son périmètre ;



• l'article 15, très volontariste, précise que « les deux États sont attachés à l'objectif du bilinguisme » et « accordent leur soutien aux collectivités frontalières » dans ce but (depuis 2021, la Collectivité européenne d'Alsace – dont l'allemand est la « langue régionale » – bénéficie d'une telle compétence, mais n'a pas autorité sur l'Éducation nationale !) ;

• l'article 16 plaide en faveur de la mobilité transfrontalière et de l'interconnexion des réseaux numériques et physiques (les efforts pour le rétablissement de certaines liaisons ferroviaires se sont multipliés, mais le calendrier reste flou, qu'il s'agisse de Colmar/Fribourg, de Haguenau/Karlsruhe ou de Strasbourg/aéroport de Francfort) ;

• l'article 17 encourage la coopération « décentralisée entre les collectivités des territoires non frontaliers » (de Biarritz jusqu'à Rostock !), ce qui permettrait à l'Alsace de nouer des liens directs avec la Sarre, la Hesse et la Rhénanie du Nord-Westphalie (bassin rhénan) ; dans cet esprit, la Région Grand Est a initié une rencontre Länder / Régions à Strasbourg (18 janvier 2023) .

Si la « feuille de route » paraît claire, l'itinéraire reste à dessiner, même si l'adoption d'un Schéma alsacien de coopération transfrontalière (SACT) en décembre 2022 est une première étape. Quoi qu'il en soit, seuls les citoyens peuvent donner vie aux traités qui sont un « mode d'emploi » dont la réalisation relève de la responsabilité collective et individuelle des Alsaciens.

Der Elysée-Vertrag vom 22. Januar 1963 bildet einen vielversprechenden diplomatischen Rahmen für die deutsch-französische Partnerschaft in Europa. Die deutsch-französische Versöhnung ist eine solide Grundlage für die grenzüberschreitende Zusammenarbeit, auch wenn dieses Ziel nicht expressis verbis in dem Abkommen erwähnt wurde. Im Laufe der Jahrzehnte haben sich die Beziehungen der Regionen am Oberrhein vertieft, was allen Partnern zugutekommt. Der Vertrag von Aachen, am 22. Januar 1919 unterzeichnet, bietet neue Chancen für die Integration im Grenzgebiet. ▶ VINCENT MEUNIER

Troubles dans la coopération

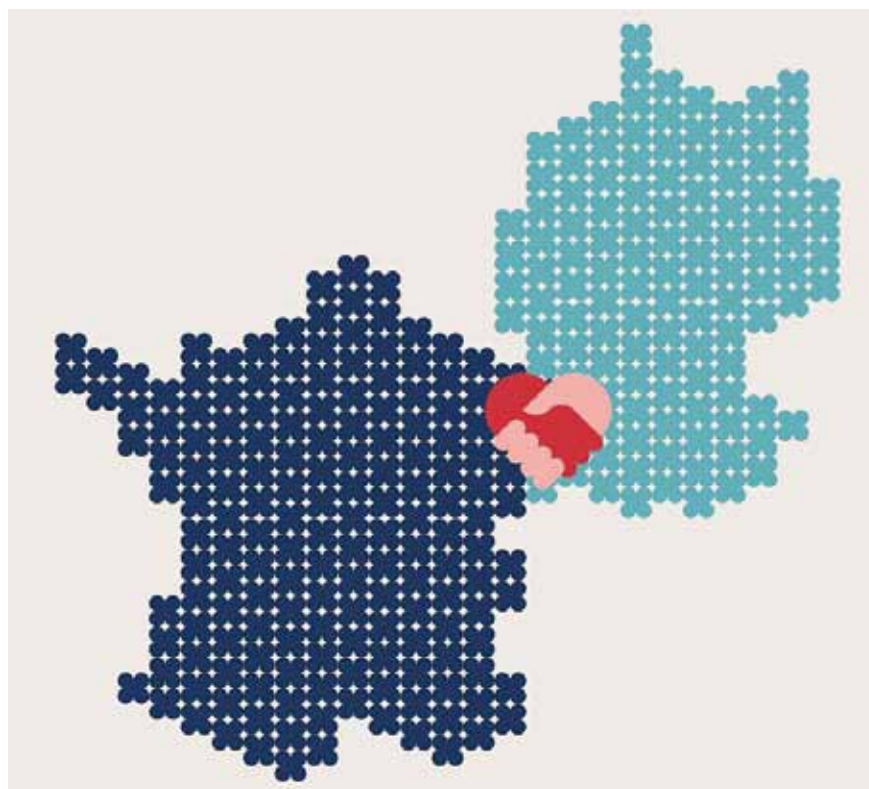
A lors que nous sommes appelés à fêter le 60^e anniversaire du Traité d'amitié franco-allemand, l'ambiance est mauvaise, non seulement dans les gouvernements respectifs, mais aussi dans les médias des deux pays. On aurait pu pourtant se féliciter d'une solidarité énergétique franco-allemande : la France a fourni à l'Allemagne le gaz qui lui manquait et l'Allemagne a alimenté en électricité une France en difficulté.

Mais le litige s'est enflammé en raison d'une politique de l'énergie opposée des deux pays (sortie du nucléaire en Allemagne et remise en route du programme nucléaire en France) et de la question de la « taxinomie » à retenir à Bruxelles : une énergie « décarbonée » (nucléaire) mérite-t-elle le soutien public comme une énergie « verte » (issue de renouvelables) ? Des médias français accusent carrément l'Allemagne de vouloir détruire EDF et des médias allemands accusent la France d'exercer un chantage sur l'Allemagne quant à l'usage d'un pipeline venant d'Espagne.

Cela témoigne du fait que les opinions des deux pays n'ont pas enterré le thème de « l'ennemi héréditaire ». On aurait pu imaginer que les « élites » alsaciennes, prétendument bilingues et biculturelles jouent un rôle d'apaisement. Il n'en est malheureusement rien : elles épousent pour l'essentiel sans nuance la vision française et parfois même en rajoutent une couche, accusant par exemple l'Allemagne d'être responsable de la fermeture de la centrale de Fessenheim. Une fois de plus, on constate que l'amitié transfrontalière est fragile et que le fonds de germanophobie reste présent. ▶

Le traité d'amitié franco-allemand contre l'allemand-langue régionale ?

Un des points les plus insatisfaisants de la mise en œuvre du traité d'amitié réside dans la politique de promotion de la « langue du partenaire ». Deux aspects: en premier lieu, malgré le traité, la connaissance de la langue du voisin a fortement reculé dans les deux pays. En France, la situation de l'enseignement de l'allemand est en crise grave. En deuxième lieu, cette politique n'a pas vraiment pris en compte la situation de l'Alsace et de la Moselle où l'allemand n'est pas seulement langue du voisin mais aussi langue historique, langue régionale. Au contraire, des pressions existent pour effacer cette dimension de l'allemand langue régionale au bénéfice de la seule notion de langue du partenaire. Dans le sillage du 60^e anniversaire du traité d'amitié, les bureaux ministériels parisiens veulent imposer la qualification de l'allemand comme « langue du partenaire ». Des consignes ont dès lors été données aux services de l'État dans les départements frontaliers de l'Allemagne d'abandonner la qualification de l'allemand comme langue régionale. Sur les sites des services académiques, la définition de la langue régionale est d'ores et déjà réduite aux dialectes, sauf exception. On utilise un pluriel « *langues d'Alsace et des pays mosellans* ». Dans l'académie de Nancy-Metz, l'évolution semble achevée: l'allemand langue régionale a été évacué des formulations officielles. En Alsace, la résistance est plus grande, même si un certain nombre d'élus



et d'universitaires travaillent activement à la remise en cause. Pour le moment, la définition donnée par les conventions quadripartites s'opposent encore à cet abandon.

La réduction de l'allemand à une langue étrangère a non seulement des conséquences désastreuses sur la légitimité de la revendication en faveur de cette langue et sur sa position juridique, mais conduit aussi nécessairement à

des incohérences pédagogiques au niveau de son enseignement, ainsi qu' à l'affaiblissement des dialectes dépouillés ainsi de leur sur support standard.

Vu du point de vue des officines parisiennes, c'est tant mieux car l'amitié franco-allemande ne doit pas aller trop loin. Il ne faudrait quand même qu'elle aboutisse à reconnaître à la langue allemande un droit de cité en France ! ▶

SYLVAIN WASERMANN : « L'enseignement de l'allemand, c'est un échec. C'est à la CeA d'agir maintenant »

En France, le nombre d'élèves étudiant l'allemand est passé de 600 000 à 157 000 de 1975 à 2020. En Alsace aussi, la connaissance de l'allemand recule et l'on manque dramatiquement d'enseignants. Pour Sylvain Wassermann interrogé le 18 janvier 2023 par BFMTV Alsace : « *Il ne faut pas tourner autour du pot : c'est un échec* ».

Pour lui, c'est maintenant à la CeA d'agir : « *Dans la loi qui a créé la Collectivité européenne d'Alsace, nous lui avons donné une responsabilité pour présider le Comité Stratégique* ». La Collectivité européenne d'Alsace « *peut évaluer la performance de l'Éducation nationale sur l'enseignement de l'allemand et contribuer aux solutions à mettre en œuvre. L'Alsace, la CeA, est en charge de contrôler, de développer, de déployer l'enseignement de l'allemand. Ce n'est pas de Paris que l'on doit travailler sur la logique de l'enseignement de l'allemand en Alsace. La CeA doit s'en saisir. Elle a une responsabilité spécifique* ».



(On observera que Sylvain Wassermann fait une erreur en disant que le comité stratégique concerne l'allemand et non la langue régionale. L'article 2 de cette loi dispose : « La Collectivité européenne d'Alsace

crée un comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande en Alsace, dans sa forme standard et ses variantes dialectales, qui réunit le rectorat et les collectivités territoriales concernées et dont les missions principales sont de définir une stratégie de promotion de l'allemand dans sa forme standard et ses variantes dialectales, d'évaluer son enseignement et de favoriser l'interaction avec les politiques publiques culturelles et relatives à la jeunesse ») ▶

L'allemand, une langue en voie de disparition dans les écoles françaises ?

Au moment de l'anniversaire du Traité de l'Élysée, en dépit de l'importance des engagements franco-allemands et du besoin reconnu de germanistes, la situation de l'allemand et des professeurs d'allemand n'a cessé de se dégrader. Pourtant, ce traité de réconciliation et de coopération entre la France et l'Allemagne dont on a célébré les 60 ans ce 22 janvier 2023, avait aussi pour objectif l'apprentissage réciproque de la langue de l'autre.

Or, le nombre d'élèves apprenant l'allemand est en chute libre dans les collèges et lycées français. C'est aussi l'une des disciplines les plus touchées par le manque de professeurs. Un long déclin : en 1994 plus de 610 000 élèves choisissaient l'allemand comme première langue.

En 2021, ils étaient à peine 150 000.

En quantité, avec la baisse du nombre d'enseignants, d'élèves et



En 1994, 610 000 élèves choisissaient l'allemand comme première langue. En 2021, ils étaient à peine 150 000.

d'heures de cours, mais aussi en qualité avec une baisse de niveau inévitable en raison du nombre d'heures d'enseignement insuffisant. L'allemand est la discipline dans laquelle la proportion de postes vacants au Capes est la plus élevée : en 2022, plus de 70 % des postes n'ont pas été pourvus... Entre 2006 et 2021, le nombre de professeurs dans les établissements publics a été presque divisé par deux : de 10 189 professeurs, on est passé à 5 801.

Le Gouvernement affirme vouloir présenter « dans le cadre de la coopération bilatérale avec l'Allemagne », une « stratégie de relance de l'allemand en France ».

Mais les pistes de réflexion à l'étude semblent davantage concerner « l'extrascolaire que le scolaire ». ▶

NOVARHÉNA

Außer Spesen nichts gewesen?

En avril 2021 a été créée la Société d'économie mixte *Novarhena*, dont le but était de mettre en œuvre un projet de « territoire post Fessenheim » porté par des collectivités territoriales françaises et allemandes avec pour objectif de créer un espace frontalier favorable aux entreprises françaises et allemandes. *Novarhena* disposait à cette fin d'un capital d'un million d'euros souscrit du côté français notamment par la Caisse de Dépôts et Consignations, la Région Grand Est et le Département du Haut-Rhin, ainsi que du côté allemand par le *Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald*, la Ville de Freiburg, et diverses communes badoises.

Un beau projet de coopération destiné notamment à remplacer les emplois de la centrale nucléaire. Tant qu'on est resté dans des termes généraux, l'identité de vue paraissait complète côté allemand et français : création d'emplois et de nouvelles ressources, amélioration des conditions de mobilité, territoire modèle pour le changement climatique, l'innovation, la recherche, etc.

On espérait entre autres que le projet permettrait de mettre en œuvre l'article 13, deuxième du Traité d'Aix-la-Chapelle qui prévoit que les territoires frontaliers et les entités transfrontalières devraient être dotés de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées permettant de surmonter les obstacles à la réalisation de projets transfrontaliers,

Mais la société d'économie mixte franco-allemande *Novarhena* sera dissoute en octobre 2022 sans avoir mené un seul projet !

Pourquoi cet échec ? Il existe sans doute diverses raisons mais parmi elles figurent probablement certaines ambiguïtés du fonctionnement de la coopération franco-allemande au plan du Rhin Supérieur, alors que ce projet visait à associer des acteurs allemands à la politique de changement de stratégie économique liée à la fermeture de la centrale nucléaire. Chacun des deux côtés est resté prisonnier de sa propre logique. Notamment du côté français, il a été décidé d'utiliser le site de Fes-

senheim pour un projet de « technocentre » en vue du recyclage de déchets métalliques faiblement radioactifs issus des chantiers de démantèlement des installations nucléaires. Cette mesure a été mal reçue en Allemagne et a été négative dans l'attraction de nouvelles activités. La question s'est aussi posée du statut juridique d'une zone d'activités qui se voulait franco-allemande. L'idée qu'il pourrait y avoir des aménagements du droit fiscal et social français (ainsi que cela est également demandé dans le cadre de la zone aéroportuaire de Bâle Mulhouse) a rencontré une hostilité déterminée des administrations et des syndicats français.

L'arrêt de *Novarhena* n'a pas remis en cause le projet de réalisation d'une zone d'activités appelée *Ecorhéna*. Mais, alors qu'en Allemagne on y voyait « un parc d'innovation franco-allemand », celle-ci se présente côté français comme une zone industrielle française parmi d'autres, contestée par les riverains, mais ayant trouvé un investisseur : la Société Liebherr. ▶

50 Jahre grenzüberschreitende Zusammenarbeit der deutsch-französischen Umweltbewegungen am Oberrhein

Wenn jetzt überall an 60 Jahre Élysée-Vertrag erinnert wird, dann ist das zumeist eine «von oben nach unten Erzählung mit folkloristischem Beiwerk». Wir wollen an das von uns fünfzig Jahre lang erkämpfte, immer gefährdete Europa der Menschen, an das «Europa von unten am Oberrhein» erinnern. Ein Europa, zu dem für uns immer auch die Schweiz zählte.

Auf den besetzten AKW-Bauplätzen in Wyhl (D), Kaiseraugst (CH) und Gerstheim (F) haben wir drei Jahrzehnte nach Kriegsende den europäischen Traum vom grenzenlosen Europa geträumt und erkämpft und im Jahr 2020 grenzüberschreitend die Abstellung des Pannereaktors in Fessenheim erreicht. Wir haben die realen und die inneren Grenzen und die alte, verlogene «Erbfeindschaft» überwunden, Bauplätze und Brücken besetzt, Gifteinleitungen in Rhein und Luft abgestellt, für Leben und Zukunft gekämpft und gemeinsam viele ökologische Gefahren am Oberrhein abgewehrt. Und dies immer alles ohne europäische Fördertöpfe und Interreg-Gelder.

Die grenzüberschreitende Zusammenarbeit war immer eine Sache auf Gegenseitigkeit. Schon 1970 haben sich die AKW-GegnerInnen in Kaiseraugst



Bauplatzbesetzung gegen ein AKW in Wyhl und ein Bleiwerk in Marckolsheim / Walter Mossmann singt im Freundschaftshüss.

und Fessenheim organisiert, 1971 dann die badischen PartnerInnen in Breisach, 1973 in Wyhl. Elsässische und Schweizer Aktive brachten wesentliche Ideen und Erfahrungen über die Grenze herüber nach Breisach und Wyhl, und nirgendwo wurde jemals nach der Staatsangehörigkeit gefragt. Der alemannische Dialekt hat in diesen frühen Konflikten immer eine wichtige Rolle gespielt. Wir waren stets selbstbewusst, trinational «provinziell». Ohne die grenzüberschreitende Zusammenarbeit hätten wir an keinem der besetzten Plätze Erfolg gehabt und auch der Giftmüllöfen in Kehl wäre nicht verhindert worden. Auf den besetzten Bauplätzen in Wyhl, Marckolsheim, Gerstheim und Heiteren und bei vielen Demos und Aktionen wurde die alte deutsch-französische «Erbfeindschaft» überwunden. Auch hier entstand das Europa der Menschen.

Einige der vielen Wurzeln Europas und der deutsch-französischen Aussöhnung, aber auch eine Wurzel der heutigen Klimaschutzbewegung liegt im elsässischen Marckolsheim. Hier haben wir 1974 den Bauplatz eines extrem umweltvergiftenden Bleiwerks besetzt und die Vision vom grenzenlosen Europa gesponnen. François Brumbt sang auf dem besetzten Platz: »Mir keije mol d Gränze über de Hüfe und danze drum erum«. Als endlich die Schlagbäume zwischen Frankreich und Deutschland fielen, hat-

ten wir, wieder einmal, eines unserer Ziele erreicht.

Seit dieser Zeit erleben wir am Oberrhein immer wieder, wie geschickt, gezielt und erfolgreich in ökologisch-ökonomischen Konflikten die Menschen gegeneinander ausgespielt werden, während gleichzeitig das Hohelied des Élysée-Vertrages, der

Regio und wuchernden Metropolregion gesungen wird.. Immer wieder überlagern alte und neue, geschickt geschürte (noch kleine) Nationalismen und traurige Feindbilder auf beiden Rheinseiten die Europa-, Regio- und Dreyeckland-Mythen und diese Feindbilder werden aus ökonomischen Gründen gezielt aufgebaut. Erschreckend ist nicht, dass Konzerne und Lobbyisten versuchen, uns gegeneinander auszuspielen. Erschreckend ist, dass die «nationale Karte» immer noch häufig sticht und sich auch in Wahlergebnissen ausdrückt.

Um so wichtiger ist unser Europa von unten, abseits aller Verträge. 60 Jahre Élysée-Vertrag sind ein guter Anlass, um zu feiern, um gleichzeitig aber auch das stets gefährdete «Europa der Umwelt und der Menschen» zu thematisieren. **► AXEL MAYER**



Konkrete deutsch-französische Freundschaft am Oberrhein im Rahmen der Umweltverbände.

Nachlese zur Ausstellung* « Fritz Beblo, un architecte à Strasbourg (1903-1918). Réinventer la tradition »

Die Familie Beblo und das Stadtbild Straßburgs

Fritz Beblo hat die Stadt Straßburg wie kaum ein anderer Architekt geprägt. Zunächst einmal durch die zahlreichen Bauten, die während seiner langen Zeit als Leiter des Hochbauamts (1903-1918) errichtet wurden: das Stadtbad, die Thomas- und die Musauschule, die Magdalenenkirche und ihr städtisches Umfeld. Sein sicherlich bedeutendstes Unternehmen war die praktische Durchführung des Großen Straßendurchbruchs, begonnen 1908, welche er jedoch nur im ersten Teil, der Verbindung zwischen Bahnhof und Kleberplatz, durchführen konnte. Im Kontext dieser riesigen Baustelle, die im ganzen Reich mit Interesse verfolgt wurde, wurden enge Kontakte nach München hergestellt. Dies ermöglichte es ihm, nach der Vertreibung aus Straßburg 1919, seine Karriere in München fortzusetzen, wo er 1936 als Stadtbauamtsdirektor von den Nazis zwangsemeritiert wurde.

Auch nach seinem Fortgang aus Straßburg wirkte Fritz Beblo sozusagen „durch Osmose“, d. h. indirekt, bis in die 1960er Jahre weiter. Dies geschah durch die Realisierung von Projekten, die er zwar skizziert hatte, von denen jedoch viele erst später unter der Lei-



Fritz Beblo (1862-1947). Der Spitzbart beweist, dass der Leiter des Städtischen Hochbauamtes seine Künstleridentität nicht abgelegt hat.

tung eines seiner wichtigsten Mitarbeiter, Paul Dopff, zu Ende geführt wurden. Dies betrifft z. B. den Nordfriedhof, den zweiten und dritten Teil des Großen Straßendurchbruchs (vom Kleberplatz bis zum Börsenplatz) oder den Börsenplatz (heute Place du Maréchal de Lattre de Tassigny). Eine wichtige, bis zur Ausstellung kaum bekannte Episode, ist die Präsenz seines Sohnes, Richard Beblo, an der Spitze der Bauverwaltung zwischen 1940 und 1945. Er handelte in der Ausnahmesituation einer durch die Nazis besetzten Stadt. Durch fachliche Kompetenz, seine Beherrschung des elsässischen Dialekts und die engen Kontakte zu den zum Teil noch von seinem Vater eingestellten Mitarbeiter, konnte er wichtige Teile des von Fritz Beblo skizzierten, aber unausgeführt gebliebenen Programms verwirklichen. Das heutige Aussehen des Viertels um die Kathedrale, des Herzstücks der „wunderschönen Stadt“ geht ganz entscheidend auf Richard

Beblo zurück. Der Blick von der Rabenbrücke aus auf das Langschiff des Münsters, das auch heute noch Touristen aus der ganzen Welt (und auch die Bewohner der Stadt!) begeistert, ist ganz entscheidend sein Werk. Dazu gehört die „Bereinigung“ der Rabenbrücke selbst, die er von den Ziersäulen aus der Wilhelminischen Periode befreite. Er zögerte nicht, ein durch Bomben nur leicht beschädigtes Haus, einen verschnörkelten Neubau der 1890er Jahre, abbrechen zu lassen, weil es nicht ins Ortsbild passte.

Fritz Beblo, ein anti-wilhelminischer Preuße

Dies bringt uns zurück zum Programm, mit dem Fritz Beblo in Straßburg angetreten war. Geboren 1872 in Breslau, der Hauptstadt der Provinz Schlesien, war Fritz Beblo preußischer Staatsbürger. Aber Berlin und die Protzbauten der Gründerzeit waren für ihn eine Enttäuschung. Mit seinen Freunden, dem Dichter Christian Morgenstern und dem Schauspieler Friedrich Kayssler, suchte er nach einer Natürlichkeit, die er in der aufgeregten Metropole nicht fand. Unzufrieden mit der bedeutendsten Architekturschule des Reiches, der Technischen Hochschule Charlottenburg, fand er an der Karlsruher Architekturschule seinen „Meister“: den Neogotiker Karl Schäfer. Er war der charismatische Mittelpunkt eines kleinen Kreises von Studenten, die Architektur nicht als Beruf, sondern als Berufung verstanden. Wie Beblo wurden die meisten Schäfer-Schüler als Stadtbauräte oder Denkmalschützer tätig, weniger als freie Architekten. Mit seinem Rückgriff auf den gotischen Stil in den Universitätsbauten in Freiburg und Marburg hatte Schäfer das Vorbild gegeben: durch die Besinnung auf jene Stile, die dem organisch gewachsenen Gefüge der deutschen Städte entsprechen, Gotik und Renaissance. Auch die Bauweise sollte auf heimische Materialien zurückgreifen, und auf importierten Protz, wie Marmor, verzichten.



Ein Stadtmobiliar aus finsternen Zeiten : die von Richard Beblo 1942 umgestaltete Rabenbrücke, bereinigt von der Ziertürmchen aus der Wilhelminischen Zeit. Der Blick ist frei auf das Münster, das Juwel der «Wunderschönen Stadt». (Archistrasbourg, Fabien Romary)



Das Stadtbad (1908) hat eine doppelte Fassade : der untere Teil ein rheinisches Barockschloss (hier das Schloss Biebrich, in der Nähe von Wiesbaden), der obere Teil erhält seinen Charakter von den hoch aufragenden Dächern, Merkmal der elsässischen Zivilarchitektur. Die Zusammenstellung symbolisiert das identitätsstiftende Projekt für Straßburg um 1900 : eine elsässische Heimat, in einer rheinischen Großregion. Alles... ausser preußisch.

Der Weg zu einer modernen Heimatarchitektur

1900 verhalf Karl Schäfer, der zu diesem Zeitpunkt die protestantische Jung-Sankt Peter Kirche renovierte, seinem Zögling Fritz Beblo zu einem sechsmonatigen Praktikum bei der Straßburger Bauverwaltung. Das Ziel war, ihn auf eine zukünftige Anstellung vorzubereiten. In dieser Zeit konnte Beblo feststellen, dass sich die Stadt von der Wilhelminischen Protzarchitektur abgewandt hatte. Nicht Berlin, sondern der Bezug auf die eigene Vergangenheit war das Beispiel. Mit seinen Ziertürmchen, seinen Zitzen wichtiger Gebäude ist die während seines Aufenthalts konzipierte Höhere Töchterschule (das heutige Lycée des Pontonniers, erbaut von Stadtbau- direktor Ott und dem elsassstämmigen Architekten Georges Oberthur, 1903) geradezu das Manifest einer Heimatarchitektur die so aufdringlich pittoresk ist, dass sie geradezu von Walt Disney stammen könnte. Dieses Gebäude wurde für Fritz Beblo zugleich Vorbild und Negativbeispiel. Vorbild insofern, als es ihm zeigte, dass er für seinen späteren Erfolg ein elsässisches Architekturvokabular benötigte, welches er sich zeichnend auf Reisen durch die wichtigsten Orte aneignete (sein Zeichenblock enthält Beispiele von Molsheim, Kestenholz/Châtenois, Strasbourg,...). Aber auch ein Negativbeispiel, weil der allzu sichtbare Rückgriff auf historische Versatzstücke für ihn kein gangbarer Weg in die Mo-

derne sein konnte. 1903 ging der Plan auf, und Beblo bekam eine erste feste Anstellung in Straßburg, die ihn in wenigen Jahren zum Leiter des Hochbauamts werden ließ. Beblo Vorstellung einer modernen Heimatarchitektur war die behutsame Eingliederung des Neuen in das Bestehende. In einem Brief aus dem Jahre 1942 an den befreundeten Architekten Paul Schmitthenner drückte er es folgendermaßen aus: „mein Streben war, in einfacher, schlichter und ehrlicher Weise das Neue dem Alten einzufügen, daß es sich Ortsberechtigt darstellt, daß es nicht als Fremdkörper wirkt und so innig wie möglich im Straßburger Geist erschaffen scheint“. Es war sein eigenes typisch elsässisches Haus in der Robertsau aus dem 18. Jahrhundert, das als Ideal für ein Schaffen galt welches die Traditionen respektierte. Das einfache und naturverbundene Leben, das er dort mit seiner Frau Melanie und seinen Kindern führte, war Teil der deutschen Lebensreform und nahm vorweg, wie seiner Meinung nach die strahlende Zukunft Straßburgs aussehen sollte: zuversichtlich nach Vorne blickend, weil es in seiner Vergangenheit verwurzelt war. Im Unterschied zu anderen Architekten des Heimatschut, verwandte Beblo die modernsten Bautechniken. Die Zusammenarbeit mit dem Ingenieur Züblin, dessen herausragenden Kompetenzen im Bereich des armierten Betons er mehrfach nutzte, eröffnete dessen Unternehmen eine brillante, bis heute andauernde Entwicklung. Beblo baute keine einzige bürgerliche Villa (ein von vielen Heimatkünstlern favorisierter Rückzugsort), und

schreckte nicht vor prosaischen Bauaufgaben der Moderne zurück (Getreidesilos, Schweinemastanlagen, ...).

Ein neues regionalistisches Rahmenprogramm um 1900

Beblos Schaffen muss eingebettet werden in die großen politischen Tendenzen seiner Zeit. So erfand Beblo nicht eine Straßburger Heimatarchitektur, sondern er fand deren äußeren Rahmen schon vor. Die Fassade seines bekanntesten Werks, des Stadtbades (1905-1908), war bei seinem Amtsantritt 1903 schon festgelegt. Diese Fassade spiegelt das neue Selbstverständnis der Stadt Straßburg, die durch den Ausbau des Rheinhafens in den 1890er Jahren einen enormen wirtschaftlichen und auch demographischen Zuwachs verzeichnet hatte. Der untere Teil, mit seinem Zitat des Schlosses Biebrich am Rhein, verkörpert den „rheinischen“ Gesamtkontext in welchem sich das neue Elsässertum einordnet, während die hohen, steilen, mit den typischen Biberschwanzziegeln gedeckten Dächer, die engere „Heimat“ symbolisieren. Die-



Le catalogue de l'exposition à la BNU.

ses „Rheinisch-Elsässische“ Rahmenprogramm, welches offensichtlich zur Versöhnung der aus dem Altreich kommenden „Altdeutschen“ und den sich schon vor 1870 im Elsass befindlichen Bewohnern dienen sollte, entsprach den Vorstellungen der beiden Reformbürgermeister, Otto Back und Richard Schwander. Beblo war imstande, diesen Ideen eine überzeugende künstlerische Form zu geben, und wurde im Gegenzug von politischer Seite gefördert. Auch in anderen Bereichen, wie der bildenden Kunst,



École Saint-Thomas, au bord de l'Ill, Strasbourg.

gab es die Bestrebung, das Elsass in einen kulturell rheinisch fokussierten Kontext einzubinden, zum Beispiel durch den 1904 gegründeten „Bund der Kunstfreunde in den Ländern am Rhein“.

Anti-wilhelminisch und anti-französisch

Obwohl Beblo, da in Breslau geboren, ein preußischer Staatsbürger war, hat er in Straßburg eine absichtlich anti-wilhelminische Architektur gebaut, um die Eingewöhnung des Elsass in das Reich zu erleichtern. Anti-Wilhelminisch bedeutet jedoch nicht – wie für viele moderne Künstler und ihre Inspirationsquellen (Friedrich Nietzsche, Max Liebermann, Julius Meier-Graefe, ...) – im Umkehrschluss pro-französisch. Beblo hat kein Verständnis für die kulturelle Dualität Straßburgs gefunden. Die Stadt war in seinen Augen genuin deutsch, bzw. „alemannisch“. Nur die obersten Schichten der Stadtgeschichte waren eine oberflächliche Bindung mit französischen Einflüssen eingegangen. Zwar konnte er zugeben, dass der Palais Rohan, ein Meisterwerk des königlichen Baumeisters Robert de Cotte, ein sehr bedeutender und schöner Bau war, aber er fand ihn am falschen Platz. Wenn man von der Kathedrale auf das umgebende Häusermeer blickte, so störe man sich am grauen Schiefer seines Daches inmitten der roten Biberschwanzziegel... Den „französischen“ Jugendstil, dem auch mancher deutsche Architekt seiner Tage huldigte (Müller und Mossler;

Berninger und Kraft,...) verfolgte er mit abgrundtiefem Hass, den sein Sohn Richard abstandlos übernahm.

Wiederentdeckung eines Mittlers zwischen den beiden Seiten des Rheins

Dank der außergewöhnlichen Großzügigkeit seiner Nachkommen, die der BNU eine große Sammlung

von Zeichnungen, Fotoalben und Gemälden zur Verfügung gestellt haben, und dank eines bedeutenden, bisher unveröffentlichten autobiografischen Textes hat die Ausstellung versucht, sein Werk aus einem neuen Blickwinkel zu entdecken und auch den Blick der deutschen Öffentlichkeit auf einen dort völlig vergessenen Architekten zu lenken. Der Katalog hat einen reißenden Absatz erfahren und wird in eine zweite Auflage gehen. Ab Herbst 2024 wird die Ausstellung an der Badischen Landesbibliothek in Karlsruhe zu sehen sein, mit einem Fokus auf den Umkreis der Karlsruher Architekturschule, ohne die Beblo Schaffen in Straßburg gar nicht möglich gewesen wäre. Denn Beblo war auch ein wichtiger Mittler zwischen den beiden Seiten des Rheins: fast alle durch ihn rekrutierten Mitarbeiter waren wie er Schäfer-Schüler. Jene Karlsruher Kollegen jedoch, die nicht sein Gefallen fanden, hatten auch in Straßburg keine Chancen – dies galt leider auch für den wohl begabtesten Jugendstil-Architekten Badens, Hermann Billing, der von Beblo abgeblockt wurde, und nur im benachbarten Metz wirksam werden konnte. ▶

ALEXANDRE KOSTKA

** Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg
(22 Oktober 2022 - 15 Januar 2023)*



14-15 quai des Bateliers.

«Elsässisch Reda»

Der 1920 in Huttenheim geborene Martin Allheilig wurde 1944 damit beauftragt, ein «Radio Elsass/Alsace» im befreiten Elsass zu konzipieren und zu verwirklichen.

Ab 1957 war er Programmdirektor von *Radio Alsace* mit Sendungen in den drei dem Elsass eigenen sprachlichen Ausdrucksweisen französisch, hochdeutsch und Dialekt. Es gab eine haus-eigene Schauspielertruppe, die viele eigens für sie geschriebene Hörspiele kreierte. Einer der schnell populär gewordenen Autoren war André Weckmann. In den siebziger Jahren machte er die Elsässer mit Hilfe der mir anvertrauten hochdeutschen Radio-Sendereihe der «Elsässischen Bestseller» mit ihrer ruhmreichen deutschen literarischen Vergangenheit bekannt, von Otfried von Weißenburg über Sebastian Brant, Thomas Murner, Johannes Pauli bis zu René Schickele und seinem geistigen Elsäsertum, mit Otto Flake, Ernst Stadler und Jean-Hans Arp.

Im Jahr 1960, als er zum Programmdirektor des Radio- und Fernsehsenders *FR3-Alsace* ernannt wurde, begründete Martin Allheilig die „Association Jean-Baptiste Weckerlin“ und begann mit der



Martin Allheilig.

Herausgabe der «*Petite Anthologie de la Poésie Alsacienne*» und von mehreren Heften mit elsässischen Volksliedern.

Die kleine Anthologie brachte zeitgenössische Dialektdichter in der ihnen jeweils eigenen Orthographie heraus, begleitet von einer französischen Übertragung oder Verständnishilfe. Die von Allheilig ausgewählten Autoren schrie-

ben ganz bewusst im Dialekt, weil er literarisch und sprachlich nicht abgenützt war und ihnen literarisches Neuland für gewagte, brisant politische Wortspiele bot.

«*Wissi Matte*» hieß der erste Band der Anthologie und stellte die Autoren Weckmann, Sebas, Katz und Storck vor. Es folgten «*Müeder un Kind*», «*Contes et Récits*», «*E Bachet Sterne*», «*Liebi*», «*Schang d Sunn schint schun lang*», «*Elsässisch Reda*», «*Kridestaub*» und «*Wénderowefiir*».

Im achten Band der bewussten kleinen Anthologie, in «*Elsässisch Reda*» finden sich - wie im Band «*Liebi*» - auch einige weibliche Autoren. Das unvergleichliche Programmgedicht stammt von André Weckmann: «*unseräiner het drej gsjichter, mit äim lüejt mr lènks, mit äim lüegt mr rachts, met aim lüejt mr ensi... ünseräjner het drej sprooche, äini fer dess, äini fir sell und äini fer nix, wells esch welli und welli eschs net : war nix net besser ass zall un dess*...»

EMMA GUNTZ

La petite Anthologie de la Poésie alsacienne

Martin Allheilig a réalisé les dix volumes de *La petite Anthologie de la Poésie alsacienne* publiée par l'Association Jean-Baptiste Weckerlin :

- Volume I :** *Wissi Matte* – *Blanches Prairies*
- Volume II :** *Müeder un Kind* – *La mère et l'enfant* (1964)
- Volume III :** *Contes et récits* (1966)
- Volume IV :** *E Bachet Stârne* – *Choix de poésies nouvelles* (1967)
- Volume V :** *Contes et Récits d'Alsace*, textes en prose (1970)
- Volume VI :** *Liebi* – *Une sélection de poèmes d'amour*
- Volume VII :** *schang d sunn schint schun lang*
- Volume VIII :** *Elsässisch Reda* (parler alsacien) (1979)
- Volume IX :** *Kridestaub* (Poussière de craie) (1981)
- Volume X :** *Wénderôwefiir* (Le feu d'une nuit d'hiver).
(De nombreux exemplaires sont encore disponibles au Centre Culturel Alsacien)

« Il y a belle lurette que l'alsacien, entre des mains expertes, a fait ses preuves comme outil parfaitement adapté à l'expression poéti-

que. Il se sent à l'aise aussi bien sur les cimes du lyrisme pur que sur le terrain de la poésie engagée. La littérature dialectale, autrefois prisonnière d'une thématique poussiéreuse, ne pouvait s'adonner qu'à d'anodins exercices pseudo-folkloriques. À présent, elle participe aux combats d'avant-garde. Elle a courageusement épousé le rythme de notre époque et pris pour objectif la préservation de l'identité alsacienne contre les tentatives de déracinement et de nivellement. Ce rôle qu'elle avait déjà joué avant la Première Guerre mondiale, en s'affirmant face à une germanisation trop empressée, elle le joue à nouveau, cette fois pour voler au secours d'un patrimoine en perte. Elle a lancé dans la bataille ses ultimes réserves pour défendre une culture millénaire bafouée par de surnoises menées linguicides. Nous devons une fière chandelle à tous ces poètes qui mènent une lutte difficile et exemplaire ».

MARTIN ALLHEILIG Préface à *Kridestaub*



Un auteur oublié de notre littérature rhénane

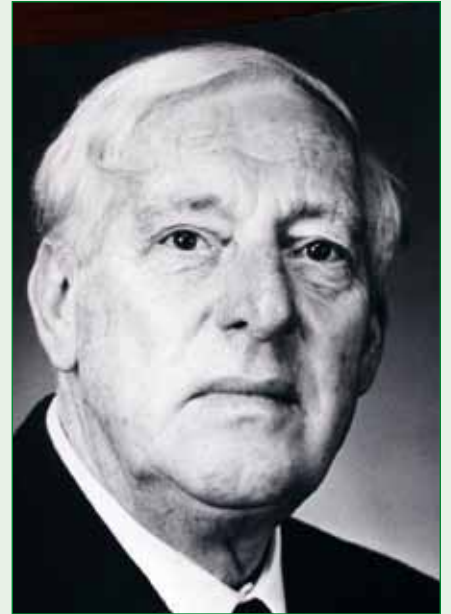
Pendant près d'un demi-siècle, il fut le médecin de la haute vallée de la Sauer avec ses villages isolés, ses hameaux, dont certains perdus au cœur de la forêt. Entre 1931 et 1974, il publia une vingtaine de livres : des nouvelles, des récits, des romans. Paul Bertololy, écrivain alsacien de langue allemande, décédé il y a cinquante ans, fait partie de ces auteurs oubliés de notre littérature rhénane.

L'homme

Bertololy a vu le jour le 12 février 1892 à Frankenthal (D). Son grand-père, Antoine, né en 1824, lieutenant de l'armée française en poste à Strasbourg, avait quitté l'Alsace suite à un différend avec ses supérieurs pour s'établir au Palatinat. Il avait d'abord enseigné le français à Grünstadt, avant de créer une école de commerce qu'il transféra par la suite à Frankenthal. Un de ses enfants, Charles, fit des études de médecine et devint médecin de campagne. Il eut trois enfants dont Paul, l'aîné. La famille Bertololy quitta le Palatinat pour s'établir successivement en Bavière, en Saxe, en Silésie et en Souabe où le jeune Paul passa

son Abitur. Charles revint s'établir à Strasbourg en 1911 mais son fils Paul entreprit des études de médecine à Heidelberg. Incorporé en 1915, il fut affecté à une unité de soins jusqu'à la fin de la guerre. Il acheva sa formation de médecin à l'université de Fribourg-en-Brigau.

Ayant opté en 1919 de devenir médecin, son choix se porta sur Lembach. « *Dieses kleine Dorf, an der äußersten Nordgrenze in einem verlorenen Gebirgswinkel gelegen, mit seiner Bevölkerung von Waldarbeitern, Kohlenbrennern und Kleinbauern entsprach meinem ungebundenen, mehr auf das Milieu als auf meine Tätigkeit bedachten Sinn* » (*Im Angesicht des Menschen*). Il n'apprendra que plus tard que son grand-père Antoine était né à Lembach.



Paul Bertololy.

Le médecin

Le jeune médecin ne manqua pas de travail : au bourg, mais aussi dans les nombreux hameaux, fermes et maisons forestières sans oublier les villages voisins. Les premières années furent harassantes, d'autant plus qu'il lui fallait préparer les médicaments, Lembach n'ayant alors pas encore de pharmacie. Sa robustesse physique, son sens du service et du devoir, son idéal humaniste, lui permirent de tenir le coup. Il se sentit en effet une affinité avec ses patients, hommes et femmes de la terre, de la forêt.

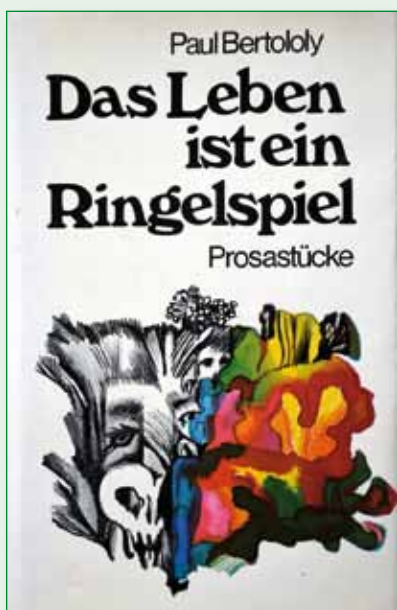
En 1925, il épousa Denise Lienhard de Souffelweyersheim et fit construire la même année une belle maison de maître à Lembach.

L'écrivain

C'est au début des années 1930 qu'il publia à la maison d'édition Heitz de Strasbourg une première nouvelle, *Eine Frau geht vorbei*, qui raconte l'histoire d'un amour brisé par la guerre. Peu de temps après parut *Vision der Gotik* sous-titrée *Die Kreuzfahrt des Ritters von Wasigenstein*. Mêlant réalisme et fantai-



Charles Schlosser publie un ouvrage à l'occasion des 50 ans du décès de Paul Bertololy.



sie intellectuelle, cet ouvrage est original à la fois dans la forme et le fond. Il est en effet illustré par son épouse et par son ami peintre Lucien Binaepfel.

Dora Holdenrieth

Le long roman *Dora Holdenrieth* qui suivit évoque la jeunesse de l'auteur, ouvrant ainsi une longue série de productions littéraires, dans lesquelles le médecin et l'homme se livrent et se confessent.

« *Im Grund ist alles Selbstbiographie, geformtes Gedankengut, was ich schrieb, vom humoristischen Lausbubenroman mit seinen turbulenten Streichen über die Themen der ersten Liebe, der reifen Liebe, der Liebestragödien, der psychologischen Abgründe des Verbrechens, über historische, zeitkritische und satirische Exkursionen bis zur philosophischen Problematik* » (in *Therapie der Gegenwart*). Cette phrase résume parfaitement l'œuvre monumentale et très diversifiée où les fils conducteurs sont l'amour, l'humanisme et la critique du monde moderne.

Publié d'abord par l'éditeur strasbourgeois Heitz, puis par la célèbre maison List de Munich et Leipzig, *Dora Holdenrieth* est l'histoire d'une jeunesse insouciante – les deux personnages centraux ont 16 ans – mais elle est surtout l'histoire d'un premier amour se terminant tragiquement par la mort de la jeune héroïne malgré tous les efforts de son médecin de famille pour la sauver. « *Der Roman ist so schön, dass man zweifeln möchte : das kann*

In einem abgelegenen Gebirgstal wohnte ein alter Landarzt – alt, wie man will. Er ging zwar erst gegen die Fünfzig, da er aber seit mehr als zwanzig Jahren in diesem Waldwinkel wirkte und Kindern zur Welt geholfen, die inzwischen selbst Väter und Mütter geworden, so konnte man ihn schließlich mit Fug und Recht einen alten Landarzt heißen. Er war unbeweibt geblieben und also ein Hagestolz.

Der Doktor wohnte in einem großen, freundlichen Haus am Ende des Dorfes, auf einer kleinen Bodenerhebung, an die rückwärtig der Wald stieß. Eine bejahrte und behäbige Haushälterin besorgte ihm die Wirtschaft, ein halb tauber Knecht Pferd und Fuhrwerk. Hinter dem Ofen in seiner Studierstube lag ein Hund, auf dem Kissen an seinem Schreibtisch eine Katze, und das Federvieh bevölkerte Hof und Wiese. Der Doktor hatte keine Familie, seine Familien waren die Bauern und Kohlenbrenner in zehn und zwanzig Kilometern Umkreis ; es gab kein Ereignis und kein Geheimnis, keine Krankheit und keine Not, die man ihm nicht anvertraute. ▶ (Sieg des Lichts).

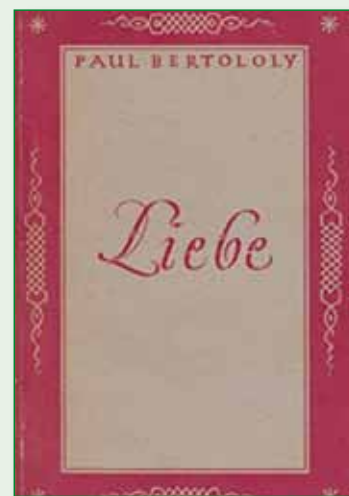
doch nicht ein erstes Buch sein. Aber es ist doch so », commentait la revue berlinoise *Die Dame*. Les quotidiens allemands, l'hebdomadaire *Die Zeit* se montrèrent unanimes dans leurs éloges. Les *Strassburger Neueste Nachrichten* publièrent le roman sous forme de feuilleton intitulé *Dora Holdenrieth, Geschichte einer Liebe*. Les rééditions se suivirent. En 1951 seront imprimés les 3000 derniers des 147 000 exemplaires tirés.

Ce roman causa du souci à son auteur qui, en 1942, eut maille à partir avec l'administration nazie à cause de quelques passages critiques à l'égard du national-socialisme que l'éditeur avait déjà pris soin de supprimer dans la deuxième édition. Grâce au soutien du responsable régional de la culture, l'affaire en resta là. Par contre en 1947, le comité de confiscation des produits illicites du Bas-Rhin le condamna à 750 000 Francs pour avoir publié son roman dans la langue ennemie ! Le jugement fut cassé par le Conseil d'État en 1949.

Liebe

Avec *Dora Holdenrieth*, Bertololy s'était fait un nom. Son roman *Liebe* publié pendant la guerre eut encore plus de succès (170 000 exemplaires vendus). D'autres œuvres suivirent (*Die Verfernten*, *Passion*, *Die Tat des Emil Thomann*, *Die Lausbuben*, *Alt-Heidelberg*) avant la parution en 1956, de *Im Angesicht des Menschen*, toujours au Paul List Verlag.

Dans ce récit composé de 35 chapitres, Bertololy revient sur ses 35 ans de pratique médicale et y évoque avec un réalisme éloquent une multitude de situations vécues au contact de ses malades. C'est une peinture à la fois psychologique et sociologique du monde d'hier. « *Eine echte Perle der ärztlichen Literatur* », dira la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Quant à *Die Zeit* du 18 avril 1957, elle publia une longue recension sous la plume de Paul Hühnerfeld : « *Was er (Bertololy) uns aber jetzt vorlegt, das Buch seines Lebens nämlich, ist mehr als alles, was er bisher geschrieben hat.*



Die Apologie des Landarztes ist das Dokument eines Stückes menschlicher Ordnung und Gesittung und nebenbei – dies sei für alle, die sich nicht so für den Landarzt interessieren, angemerkt – seienweise echte Literatur ».

Sept autres titres suivirent. En 1969, Bertololy se vit remettre à Fribourg le « *Oberrheinischer Kulturpreis* ». Deux ans plus tard, il connut de sérieux problèmes de santé. Il ne pourra plus jamais reprendre la plume. Il s'éteignit à Lembach à l'aube du 28 novembre 1972. Ses cendres reposent au cimetière de Souffelweyersheim. Le premier « *Prix Schik-kele* » lui fut décerné à titre posthume en 1973. ▶ **CHARLES SCHLOSSER**

HoplaGraph!

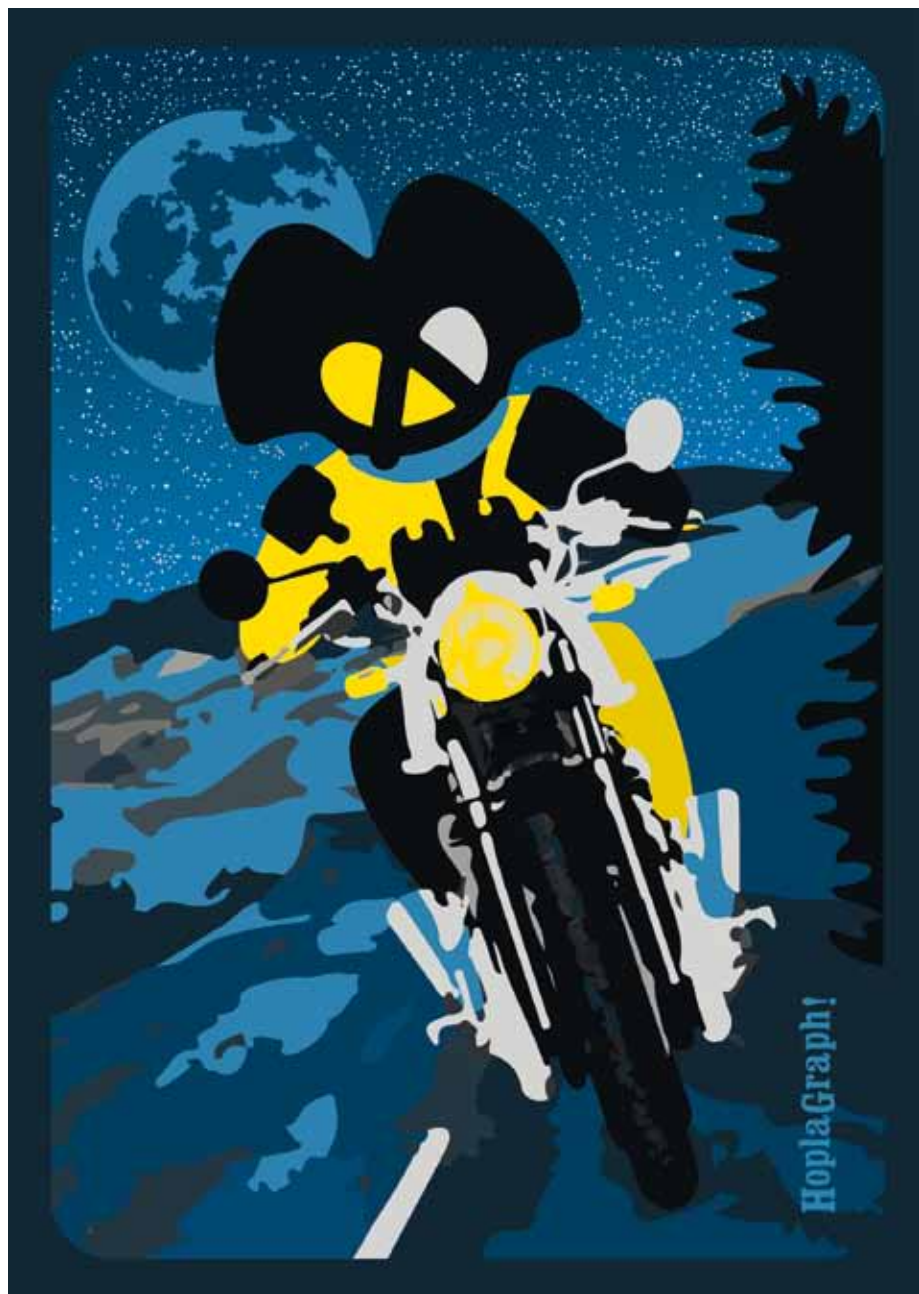
Bretzelogik

Au mois de décembre 2022, le Centre Culturel Alsacien a accueilli l'exposition « HoplaGraph! » d'Alain Riff, graphiste indépendant strasbourgeois. Il s'agit d'une démarche artistique empreinte de design graphique dit de « bonne humeur ». Revisiter, avec amour et respect, les traditions, les symboles pour les faire revivre, leur donner un souffle nouveau.

« **J**e suis parti du constat qu'aujourd'hui trop peu d'artistes empruntent à l'Alsace pour la faire vivre autrement! J'ai choisi délibérément l'amour, l'humour, et tenté une immersion joyeuse dans ma culture pour en donner une expression revisitée, et proposer mon Alsace Pop culture, pensée comme une expression libre, ouverte. ».

Alain Riff débute son projet HoplaGraph quand à peu près tout s'arrête. Le confinement sera le temps de suspension pour « invoquer les madeleines de Proust de son enfance alsacienne ». Un temps suspendu propice à revisiter avec joie et jubilation ses symboles, ses histoires et expressions mais aussi proposer comme il le dit avec humour sa graphique « wurstsalad » un brin décalé, poétique, haute en couleur locale. « J'aime raconter des histoires courtes, un peu comme des Haiko japonais mais par le dessin et en alsacien et, à partir de là proposer une affiche pour chaque histoire ».

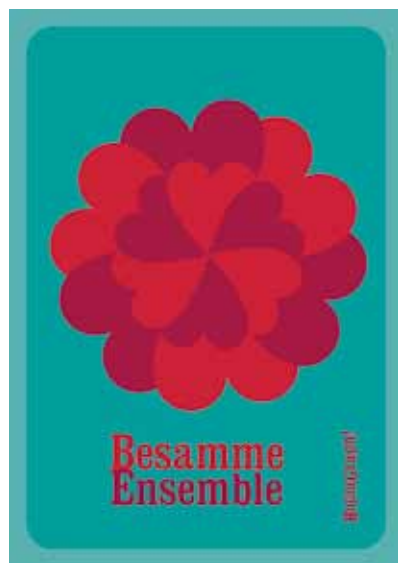
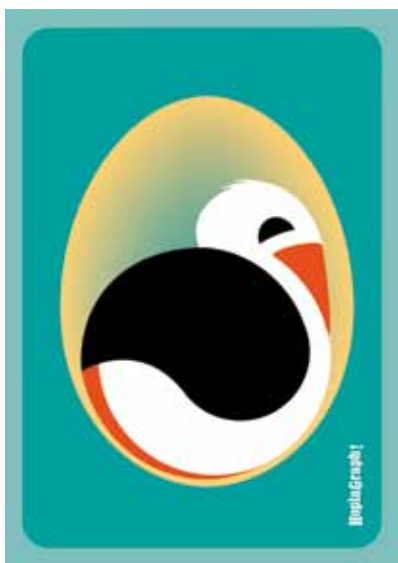
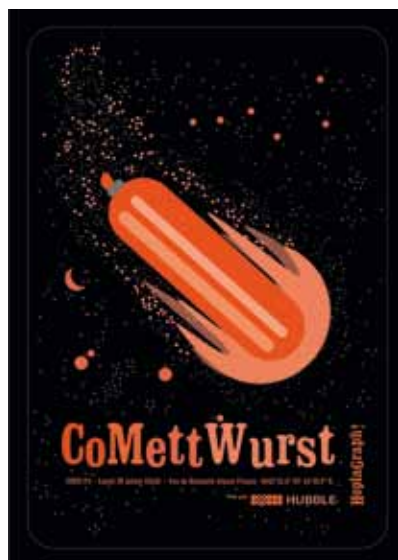
45 affiches plus tard composent la collection HoplaGraph! Des illustrations belles et « bien alsaciennes », mais pas que : le rock'n'roll, la bande dessinée, le sens de l'abstraction sont là pour ex-



primer un besoin de liberté et de partage entre toutes les générations d'ici et d'ailleurs. De la pop culture d'une Alsace au XXI^e siècle, pop comme populaire, ouverte, créative, pour insuffler cette énergie de rebond post covid dont nous avons tant besoin. Aussi Hoplageiss devient HoplaGraph! Son souhait : raconter par l'image encore de nombreuses histoires locales aux Alsaciens de toutes générations.

L'Alsace est une aventure à partager. Aux professionnels et aux particuliers, il propose son énergie graphique en communication visuelle pour élaborer les projets de demain. En décoration murale de lieux publics (mairies, restaurants, gîtes. HoplaGraph!, c'est de la joie et du vivre-ensemble qui s'affiche et se partage. ▶

45 affiches sont à voir et à commander :
<https://www.etsy.com/fr/shop/hoplagraph>
Contact : hoplagraph@gmail.com



X Trois questions à : **Alain Riff, HoplaGraph!**

■ **Vous expliquez vouloir renouer grâce à votre expression graphique avec le sens commun en partage. Qu'entendez-vous par là ?**

Je trouve trop souvent, que l'idée de l'Alsace et de ses traditions restent figées dans le passé. Nous avons cependant une riche tradition graphique iconographique, symbolique et ornementale, une langue aux expressions bien imagées, que je cherche à revisiter et faire perdurer autrement, en faire une culture vivante... Du folklore à ma Pop culture, il y a HoplaGraph !

■ **Vous insistez sur le côté « décalé » de beaucoup de vos représentations, qui permettent d'arracher colombages, flammeküeches, bretzels et cigognes à leur côté ringard et éculé. Mais ne courez-vous pas néanmoins le risque d'entretenir ces stéréotypes en leur donnant un nouveau look ?**

Je n'ai jamais considéré la représentation de ces symboliques populaires comme « ringardes et éculées ». Bien au contraire, je m'en suis volontairement saisi par réaction aux interdits de représentation de la part d'une certaine intelligentsia et des collectivités locales ayant même

été jusqu'à conceptualiser l'interdiction de représentation en les nommant les « 5 C » : pas de coiffe, colombage, choucroute, cathédrale, euh Chéranium et même les knacks... J'aime l'idée du détournement ! Le et la bretzel font partie de mes symboles de prédilection, cette forme m'inspire comme la base de motifs. On les retrouve par paquets entiers dans mes illustrations. Il s'agit de savoir quoi en faire et quoi dire et le faire avec esprit... J'ai ainsi dessiné le « Herzel » combinaison de trois bretzels qui dans un mouvement infini amènent trois cœurs... C'est une de mes fiertés graphiques... Je vois que, au travers de mes expositions publiques, les sourires des Alsaciens valident plutôt mon approche. La CeA a choisi une de mes représentations de cigogne que j'appelle la « Cocotte Storik » pour sa manifestation « Alsace, Capitale de la gastronomie européenne ».

■ **Le vrai défi du XXI^e siècle n'est-il pas pour nous d'inventer de nouvelles images de l'Alsace qui rompent avec les représentations traditionnelles ?**

Oui à la création, mais pas ex nihilo, nous avons des représentations, sur lesquelles je m'appuie pour proposer des formes que je souhaite nouvelles, mais c'est une fois de plus le temps qui décidera. J'aime l'idée de revisiter plutôt que de rompre. Il s'agit de faire sens, même avec l'humour. ▶

Jazz New Orleans aux accents alsaciens

Un coup de projecteur sur les Célestins dans cette page enracinée dans la chanson alsacienne ? Hé oui, car la lecture du livre qui vient de leur être consacré met en valeur plus d'une passerelle entre ces passionnés de jazz New Orleans et divers artistes qui chantent dans leur langue natale.

Le Palais des Fêtes de Strasbourg a accueilli leur premier concert en 1964 et c'est à la Briqueterie de Schiltigheim, en décembre 2022, qu'ils ont soufflé leur demi-siècle. Méorable soirée pour les sept musiciens, présents dès l'origine ou presque, avec en invitée la chanteuse et contrebassiste barcelonaise : Gemma Abrié.

«De Baggersee» avec René Eglès

Bernard Struber, créateur de l'Orchestre Régional de Jazz d'Alsace, a été le premier pianiste des Célestins. Leur discographie compte deux 33 tours et cinq CD. Ils se sont souvent produits avec des orchestres d'autres régions françaises, d'Italie, de Suisse ou d'Allemagne qu'ils ont rencontrés lors de festivals internationaux, puis invités en Alsace.

De Baggersee, une des chansons les plus connues de René Eglès, sera enregistrée avec la complicité des Célestins sur l'album *Umesuncht ?*. Programmés dans tant de festivals en Alsace et au-delà, on les retrouve au « Poutay Jazz & Blues » dans la vallée de la Bruche, un événement organisé par Jaki Koehler, également connu pour ses chansons en alsacien (LuS 221, mars 2022).

« *Les Célestins, des anges peut-être ?* Un nom bien français, qui sonne finement dans notre paysage alsacien des années 70. Nous étions alors plusieurs auteurs compositeurs interprètes qui explorions



La photo historique du premier 33 tours enregistré en 1972.

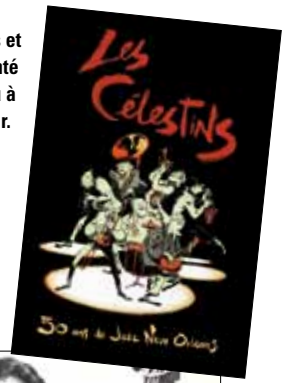
les merveilleuses capacités créatrices de notre alsacien natal et fréquentions les mêmes scènes d'une région fidèlement plurielle, à l'image des voix si multiples de l'Alsace. Si bien que je ne sais plus exactement ni où ni quand j'ai entendu les Célestins pour la première fois. Peut-être était-ce à la Passade de la Meinau, ou dans une émission de télé de Gérard Brillanti ? Toujours est-il qu'ils me semblent surgir d'un ailleurs de l'âme, de son fond igné et imprévisible comme jaillies tout droit du désir de liberté ».

Signé Sylvie Reff, ce témoignage figure dans le livre publié à compte d'auteur pour les 50 ans du groupe : 170 pages richement illustrées, réunissant textes et photos, articles de presse, dessins, etc.

Avec Germain Muller et Roger Siffer

Certes, le parcours des Célestins est marqué par nombre de temps forts dont des « bœufs » mémorables avec Bill Coleman, Memphis Slim, Claude Luter, Maxime Saury. Mais quand on passe en revue la douzaine de pages énumérant, année après année, leurs concerts et animations, on y retrouve *Les Célestins* avec des artistes qui chantent en alsacien, même ceux dont ce n'est pas la langue maternelle, comme Lisa Doby : *Sankt Amarin'* sur « Barabli Hit », double CD en hommage à

Photos, anecdotes et souvenirs à volonté dans le livre paru à compte d'auteur.



Germain Muller réunissant des chansons du Barabli arrangées par Michel Reverdy.

Venu à la télé régionale pour enregistrer *Mademoiselle Anne-Marie*, Roger Siffer partage le plateau des Célestins. « Nous avons fait un "bœuf" inoubliable sur le traditionnel "Trotz net so". Le réalisateur Alfred Elter en transe a quitté sa console pour nous accompagner à la Teifelsgej, violon de Satan, percussion terrible. Un de mes plus beaux souvenirs », raconte Siffer qui sera aussi accompagné par *Les Célestins* lors d'une émission d'Yves Mourousi.

À l'occasion, *Les Célestins* feront le "bœuf" avec Roger Siffer et Germain Muller dans une émission d'Yves Mourousi qui avait invité, ce même jour-là, Salvatore Adamo. Plus d'un souvenir lie *Les Célestins* à Roger Siffer, dont le tournage d'une émission au fameux bistrot d'Anne-Marie dans le Val de Villé. Il les programmera aussi à la Choucrouterie.

« Avec Roger Siffer, nous nous sommes lancés dans un chaleureux Saint Louis Blues, clin d'œil à la rue Saint-Louis et à la ville du Missouri », raconte Pierre Isenmann, membre fondateur du groupe. Il a assuré direction et coordination du livre avec témoignages de Christophe Burger, Jean-Louis Fernandez, Georges Isenmann, Paul Isenmann, Robert Mérian, Jean-Marie Wihlm. ► **ALBERT WEBER**

<http://les-celestins.blogspot.com/isenmann.paul@hotmail.fr>

Wendelinus Wurth

Haibun zum 1. Jänner

D r Wendelinus Wurth (geb 1953 z Renche in de Ortenau) isch e dytsche Dialäktdichter un Schriftsteller. Er schrybt Gedicht un Proasa uf Hochdytsch un in sym nideralemannische Dialäkt us dr Gegnug vu Urloff. (Gemeinde Appenweier) Bekannt wore isch er unter anderem fir syni alemannische Haiku. Haibun sind Reiseberichte, die von Haiku begleitet oder unterbrochen sind.

E bsunderer Taa, de erscht im Jahr.
Bsunders au, wil de Thermometer zwelf
Grad zeigt het, d Luft frisch gsi isch,
wege nem Räänge in de Naacht, un wil d
Sunn vesproche het, bal iwer de Horizont
z kumme.

E perfekter Taa zum Wandre. Also d
Wanderschueh azoge, d Kamera, e
Zeetel un e Blej ipackt un los. Ke Mensch
unterwegs. Iwer eimol ebbis im Ohr:

kinne s nit vewaarte
wenn s nooch de meisle geht
si singe s friehjohr

Sofort ufgschriiwe. E Pärli begegnet mr,
si gen de reecht Sulzbach nuf, dert isch
schu sunniger. Uf minre Sit isch e wing
schattiger, d Hiiser und d Lit schloofe
schin s noch. Am e Hof an de Ussewand
e Hufe Zwerig:
d stä voller zwerig
un an de wand ufhängt
e satelliteschissel

Mr heert nix, numme sih ich Scheefle
uf de Waid. Nix regt sich, de Blick kaan
ugsteert schweife.

wit un breit ke nussbaum
am teerte strooßerand
leeri nusschale



Uf s Mol kunnt mr d Idee, e Haibun z
schriiwe, e Reisebericht, mit Dreizeiler
drin. Jetz am Wald, de Blick kaan nimm
wit schweife, bliit awer änewä hänge:

zwii buechebaumstimpf
am eine wachse baumpilz
de ander triibt zwiiig

Ich find d Keschtebaim wider, wu vor
zwei Jahr nix trait hen, villicht git s wider.

S wurd warm, zue warm fir e Kittel. Uf
re Lichtung Sunnestrahle, wu durich d
Tannezwiiig siibe:

in de morgesunn
d erschti mulwerferhife
sunne sich schu

Am Biecherneck zwei Wanderer. Si
ge-mr nooch un schwätze iwer alles
Meegliche. Si len sich nit abschittle. Also
geh ich an de Waldrand un kaan wider
mini Gedanke schweife losse. Uf s Mol
heer i e glichmäßigs Gräisch:

usser struum mache
d windräder hit noch
meditazjuunsmusik

Kei Kilometer vor em Farrekopf fahrt e
Auto doher un parikt, wu schu andri sten,
aacht Stick siter em Biecherneck:

au am erschte taa
im johr sich s schu licht mache
mim auto wandre

Jetz kumme allewil meh Lit entgege, wu
schu owe gsi sin, bim Nejjohrshock vum
hiisige Schwarzwaldverein. Mr winscht
sich e guets Nejs un bedankt sich un ab un
zue au mol e Wort oder zwei meh. Alli sin
guet glunt un hen sich em Wetter aapasst
oder umkehrt. Owe sten schu e Hufe Lit
mit Becher oder Brot un Schunke in de
Händ. De Thermometer sait 15 Grad. Die,
wu schu länger do howe sin, sage, wu d
Sunn noch nit iwer de Grat niwer gsi isch,
hebts sogar 20 Grad gha – am erschte
Jänner. De Glihwin tuet guet, jetz wu
mr howe isch un veschwitzt. Nomol e
halwer Becher Glihwin, de Kittel wider
azoge. Uf em kirzeschte Wä heimzues.

De Wä nazues, mini Glenker sin nimm
d Jingschti, isch nit licht. Zwei Fraue sin
hinter mir mit Steck. Si sin eso lut. Geht s
nazues, hucke si mr fascht schu im Gnick,
awer vebej wen si au nit. Jetz endlig, do
waarte ihri Männer uf si un si bliiwe stih.
Jetz sih i wider meh un heer uf s Mol e
Amsel warne. Un schu macht s wider

Spass, wu-ni ellei bin. Uf s Mol:

am e baumstamme
luege mich iwer eimol
zwei aue aa



Kurz fotografiert. Schu wider sin
die zwei Fraue do un hechle d ganz
Noochberschaft durich, d eige Famili
kunnt au nit z kurz. Do uf eimol sih ich e
Schmetterling, wu rumflattert, wie wenn
er ebbis tät sueche. Ich sag lut: Do, e
Admiral. Des steert die zwei Frau un ihri
Männer gar nit. Si ziehge a-mr vebej. So
e Wunder intressiert die gar nit? Do kunnt
er wider. Ich pirsch mich aa. Er isch gar
nit licht sehne uf dene dirre Bueche- un
andre Blätter. Er bliit lang gnue hucke. Un
natierlig bliit er au im Gedächtnis:

am erschte jänner
het d sunn de admiral gweckt
er suecht sin schiff

Bal druf kumme zwei Fraue un iwerhole
mich, si frooge, ob s klappt het mim
Photografiere vum Admiral. Ich zeig ne
s Photo. Un witer geht s. Iwer eimol e
Stein uf em Wä:

z vil driwergfahre
wie durch d welt geht e riss
durch de stein am wä

Nor e Johle im Wald. Ebene fimpf, sechs
Kinder towe sich us. De Kleinscht isch
wiiselflink un rennt allene vorus. D andri
renne hinterher. Ich denk zruck an mini
Jugend. Ich mueß au mol eso gsi sii un
mueß schmunzle. Un denk an mini Fieß.

un am end s fazit
entweder isch s nazues z steil
oder d fieß sin z alt

Oder wie unterwegs e Frau gsait het:
Morn isch alls vegesse, e neji Tour lockt. ▶



D' ZITT ÌSCH DO !

Tràuia odder nìt tràuia ? Dàs ìsch momentàn a Frog.

Ich tràui afànga minra Frinda nimm telefoniara, ohna vorhar z' froga – dur SMS – wenn i kàn àriafa fir mìt'na z' reda... ohna uf d' Àntwortmàschina z' kèia ! D Àntwort kummt àls ìm a SMS : « *kàsch m' r nìt a Mail schicka ?* » Eh nundabuckel, wenn i will mìt dir reda, will i kè Mail schriwa !

Ma tràuit àui nimm unverhofft züa da Litt geh. Ma telefoniart, SMst odder mailt zerscht fir froga àb sa dheim sin, àb ma nìt deràschiert usw... Dàs bsunderscht, find ìch, zitter der Covid Zitt, wu ma jo nìt züa da Àndra hāt derfa geh. Friahter, wu 's noch kè Telefon ga hāt, sin d Litt eifàch dura kumma : ma ìsch dheim gsi odder nìt, ma hāt sa eifàch empfànga, wia ma gsi ìsch, àb s Hüss ufgrümt gsi ìsch odder nìt... D Warbung vum Mc Donald àn der TV wu saj : « *Kumma wia n' ihr sin* » (venez comme vous êtes) mähnt mi ìmmer dro drà ! D Tv

sajt ma sottigt tràuia zum Mc Donald geh, « *so wia ma ìsch* ». 'S ìsch wohr : mìt dara nèia Àmalderi Gschìchta dur SMS odder Mail, tràuit ma nimm « *so wia ma ìsch* » züa ebberem geh... un ma ìsch fàscht scheniart wenn ebber unverhofft kummt – wàs jèt zwàr salta vorkummt !

Tràuia odder nìt tràuia ?

S ETM (Elsasser Theater Milhüsa) tràuit « *Herra n Owa* » nenna, a Vorstellung wu Fràuia uf der Szena un im Sàal sin, gega d Tradition wu bschribt àss der Herra n Owa vu Manner gschriwa wird, vu Manner gspielt in der Fàsanàchtstradition vum Gschlacthwachsel, un dàs numma fir Manner im Sàal...

Wurum tràuia sa dia Tradition umwarfa ? Wil sa danka àss sa meh Gald verdiena mìt Manner un

Fràuia ìm Publikum? Wil sa nìt tràuia der àktüella Tendenz vu « *metoo* » wìddersteh un liawer a « *Herra n Owa* » zamma baschla wu « *modern* », « *feminischtisch* » soll sù ! D Tradition hatt ìm Gegateil benutzt kànnta wara, fir da Manner a Spiegel vor d Àuiga z' stella, wu sa – àlles ìm Làcha – druf ihr latza Benamma da Fràuia geganiwer gsah hatta... wàs sa villicht àn 's Noochdanka gfiaht hatt... Denn dàs ìsch jo d Rolla vum Theater : d Litt màcha z noochdanka, wia 's der Shakespeare un der Molière gezeigt han...

Üsserem « *Herra n Owa* » ìn Milhüsa, wara m' r àui sah wàs d Fàsanàcht ìm Elsass, d Vorstellunga, d Umzeg, dàs Johr tràuit leischta, àls Kritik vu da Owrigkeit un ihra Politik ! Àn Thema un Ziel fahlt's nìt !

D Frog blybt : tràuia odder nìt tràuia ! ▶

ÉVELYNE TROXLER, *Février 2023*

Vous recevez notre revue : pensez à payer votre abonnement !

M' R BRÜCHE EJCH

- Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionales,
- Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
- Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
- Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE-RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

- j'adhère à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
- je m'abonne à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 20 euros - Hors France : 25 €)
- je fais un don (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
- je participe à l'activité de l'association (précisez vos disponibilités).

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CP

VILLE

Crédit Mutuel Cronenbourg IBAN FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ■ BIC CMCIFR2A

Volksbank Bühl eG Deutschland IBAN : DE39662914000005134714 ■ BIC : GENODE61BHL

Coupon à envoyer : **Culture et Bilinguisme**, 5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg

Vous pouvez régler par chèque ou par virement.

(Si vous optez pour le virement, n'oubliez pas d'indiquer votre nom et l'objet du virement.)

